

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi



BANQUE MONDIALE

MINISTRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE,
DU GENRE ET DE LA PROTECTION DES ENFANTS

PROJET INVESTIR DANS LES PREMIERES ANNEES
POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN AU SENEGAL



UNITE DE GESTION DU PROJET

RAPPORT ANNUEL 2020



Février 2021



MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DIRECTION DES DAARA ET DIRECTION
DE L'ENSEIGNEMENT PRESOLAIRE



CELLULE DE LUTTE
CONTRE LA MALNUTRITION



AGENCE NATIONALE
DE LA PETITE ENFANCE
ET DE LA CASE DES TOUT PETITS



MINISTRE
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
DIRECTION DE L'ÉTAT CIVIL

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	I
LISTE DES GRAPHIQUES	I
LISTE DES PHOTOS.....	I
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS	II
RESUME EXECUTIF	1
1. BILAN D'EXECUTION TECHNIQUE	2
1.1. Niveau d'atteinte des indicateurs de l'objectif de développement du projet	2
1.2. Evolution des indicateurs de résultats intermédiaires et état de mise en œuvre des activités par composante	3
1.2.1. Composante 1 : Nutrition et stimulation précoce de l'enfant au cours des 1 000 premiers jours	3
1.2.1.1. Niveau d'atteinte des indicateurs des résultats intermédiaires	3
1.2.1.2. Etat de mise en œuvre des activités.....	3
1.2.2. Composante 2 : Apprentissage précoce et qualité	6
1.2.2.1. Niveau d'atteinte des indicateurs des résultats intermédiaires	6
1.2.2.2. Etat de mise en œuvre des activités.....	6
1.2.3. Composante 3 : Protection de l'enfance, renforcement du système.....	12
1.2.3.1. Niveau d'atteinte des indicateurs des résultats intermédiaires	12
1.2.3.2. Etat de mise en œuvre des activités.....	12
1.2.4. Composante 4 : Gestion et coordination du projet.....	16
2. BILAN D'EXECUTION FIDUCIAIRE	26
2.1. Bilan d'exécution budgétaire	26
2.1.1. Bilan d'exécution financière par composante.....	26
2.1.2. Bilan d'exécution financière par entité.....	27
2.1.3. Audit et rapports de suivi financier	27
2.2. Bilan d'exécution du plan de passation des marchés	27
2.2.1. Prévision du plan de passation des marchés	27
2.2.2. Exécution du plan de passation des marchés	28
3. DIFFICULTES MAJEURES, SOLUTIONS ET LEÇONS APPRISSES	30
3.1. Difficultés majeures rencontrées et solutions mises en œuvre et/ou préconisées	30
3.2. Leçons apprises	31
ANNEXES.....	31
ANNEXE 1 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DU SUIVI SUR L'UTILISATION DES CAHIERS DE VILLAGE.....	32
ANNEXE 2 : SITUATION D'EXECUTION BUDGÉTAIRE	34
ANNEXE 3 : SITUATION DES CONTRATS SIGNÉS	35

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des indicateurs de l'objectif de développement du projet.....	2
Tableau 2 : Evolution des indicateurs intermédiaires de la composante 1	3
Tableau 3 : Evolution des indicateurs intermédiaires de la composante 2	6
Tableau 4 : Evolution des indicateurs intermédiaires de la composante 3	12
Tableau 5 : Répartition des outils de naissance par région	14
Tableau 6 : Suivi de l'utilisation des cahiers de village.....	14
Tableau 7 : Suivi de l'utilisation des cahiers de village.....	23
Tableau 8 : Répartition du nombre de kits par région	23
Tableau 9 : Exécution financière par composante	26
Tableau 10 : Répartition en valeur absolue des prévisions du PPM par type de marché	28
Tableau 11 : Répartition des contrats par type de marché.....	28
Tableau 12 : Répartition des marchés par mode de passation	29
Tableau 13 : Situation d'exécution du PPM	30

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Exécution budgétaire par entité.....	27
Graphique 2 : Répartition en valeur relative des marchés par type	28

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Guide du dialogue communautaire	5
Photo 2 : Cérémonie de lancement du projet.....	17
Photo 3 : Comités régionaux de développement	21
Photo 4 : Support de communication sur la Covid-19	22

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANPECTP	Agence Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits
ANO	Avis de Non Objection
CDPE	Comités Départementaux de Protection de l'Enfant
CGE	Comité de Gestion des Ecoles
CTP	Case des Tout-Petits
CLM	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
CPE	Classe Préscolaire à l'Elémentaire
CRD	Comités Régionaux de Développement
CTRS	Comités Techniques Régionaux de Suivi des activités du PIPADHS
DCS	Direction des Constructions Scolaires
DEC	Direction de l'Etat Civil
DEPS	Direction de l'Éducation Préscolaire
DFCO	Direction de la Formation et de la Communication
DIPE	Développement Intégré de la Petite Enfance
DPDPE	Direction de la Protection des Droits et la Promotion des Enfants
DPE	Développement de la Petite Enfance
DPRE	Direction de la Planification et de la Réforme de l'Éducation
EDS	Enquête Démographique et de Santé
IA	Inspection d'Académie
ID	Inspection des Daara
IDA	Association Internationale de Développement
IEF	Inspection de l'Éducation et de la Formation
MELQO	Mesure de la qualité et des acquis d'apprentissage préscolaire
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale
MFFGPE	Ministère de la femme, de la famille, du Genre et de la Protection des Enfants
MFB	Ministère des Finances et du Budget
ODP	Objectif de développement du projet
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PMO	Partenaire de Mise en Œuvre
PAQEEB	Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Équité de l'Éducation de Base
PAQUET	Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence
PIPADHS	Projet Investir dans les Premières Années pour le Développement Humain au Sénégal
PNBSF	Programme National de Bourse de Sécurité Familiale
PRN	Projet de Renforcement de la Nutrition
PSE	Plan Sénégal Émergent
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
S&E	Suivi et Évaluation
SNP	Santé, Nutrition et Population
SPC	Suivi Promotion de la Croissance
SDIPE	Structure de Développement Intégré de la Petite Enfance

RESUME EXECUTIF

Le présent rapport restitue le bilan de mise en œuvre du plan de travail et budget de l'année 2020 du Projet Investir dans les Premières Années pour le Développement Humain au Sénégal (PIPADHS) dont l'objectif de développement est d'améliorer la prestation de certains services qui favorisent le développement de la petite enfance dans les zones mal desservies du pays.

Les indicateurs de l'objectif de développement du projet n'ont pas évolué en 2020 et des progrès ont été notés dans l'atteinte des objectifs fixés pour certains indicateurs des résultats intermédiaires. En effet, le nombre de personnes bénéficiant des services essentiels de santé, de nutrition et de population s'élève à 4 588 622 pour une cible de 2 014 890 en 2020 et celui des leaders communautaires engagés dans la promotion du développement de l'enfant se chiffre à 539 pour un objectif de 260 en 2020. Les autres indicateurs intermédiaires n'ont pas atteint leurs cibles de 2020 en raison de retards notés dans la mise en œuvre des activités les impactant.

Au titre de la composante 1 « **Nutrition et stimulation précoce de l'enfant au cours des 1 000 premiers jours** », les activités de nutrition communautaire se sont poursuivies après l'adaptation des fiches techniques pour la délivrance des services. Les activités de la composante, ont également porté sur le volet d'appui nutritionnel et alimentaire du plan d'urgence Covid-19 notamment sur la distribution de farine infantile à 194 652 enfants dont 99 975 filles. Pour une utilisation de la farine aux fins prévues, il y a, en dehors de la sensibilisation faite aux mères, des activités de communication portant sur la prévention.

Au total, 247 049 enfants 0-23 mois ont été touchés dans le cadre du suivi et promotion de la croissance sur une cible de 367 544. Sur ce total, 6 627 enfants souffraient d'insuffisance pondérale, soit un taux de 2,68%, ce qui indique une tendance à la dégradation de la situation nutritionnelle. A noter que 81% des enfants pesés avaient un gain de poids adéquat en fin 2020. Les activités de communication ont touché 149 858 mères d'enfants 0-23 mois sur des thèmes relatifs à l'ANJE et la PCIME C. Les activités de dépistage actif de la malnutrition aiguë avec le périmètre brachial ont bénéficié à 984 722 enfants 6-59 mois. Au total, 81% de la cible a été touché avec un niveau de prévalence de global de 2,1%.

Par ailleurs, les interventions pour la mise en place des filets sociaux ont été effectuées et la répartition des initiatives communautaires par région a été validée. Aussi, les actions de ciblage géographique comme catégoriel ont démarré mais les résultats ne seront disponibles qu'en 2021 du fait de la pandémie de Covid-19. Le consultant pour la réalisation de l'étude sur les normes de genre et les pratiques de soins aux femmes et aux enfants a été sélectionné et le guide du dialogue communautaire axé sur la nutrition a été finalisé. Une fenêtre a été ouverte à la Cellule de Lutte contre la Malnutrition au niveau de STEP, le Plan de passation des marchés a été élaboré et des agents du BEN ont été formés en gestion financière et passation des marchés.

Relativement à la composante 2 « **Apprentissage précoce de qualité** », le référentiel des compétences des apprenants des daara préscolaires a été révisé pour y intégrer un troisième niveau/section et un nouvel emploi du temps et des expériences et bonnes pratiques des daara préscolaires et la note méthodologique pour un Guide d'éducation religieuse, a été validée. Un appui a été fourni aux Inspections Académiques et Inspections de l'Education et de la Formation pour la mise en œuvre et le suivi des plans d'actions sur l'engagement parental, l'élargissement de l'accès et l'amélioration de la qualité des enseignements-apprentissages.

Une rencontre a été organisée pour l'élaboration d'un argumentaire technique destiné au Ministre de l'Education Nationale en vue de la révision et l'adaptation du cadre juridique instituant une année d'enseignement préscolaire gratuit et obligatoire et le contrat pour la révision des outils et supports du curriculum de l'Education de base a été signé avec Save The Children.

Le dossier d'appel d'offres pour l'acquisition de manuels et de matériels didactiques destinés à 975 structures préscolaires des 7 régions d'intervention du projet a été réalisé et soumis à l'avis de non objection de la Direction Centrale des Marchés Publics (DCMP). Dix agents de la Direction de l'Éducation Préscolaire ont été formés en bureautique et la direction a bénéficié d'un appui en matériels informatiques et fournitures de bureau.

Dans le cadre du financement axé sur les résultats pour les daara, une mission d'identification des daara du Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Équité de l'Éducation de Base (PAQEEB) devant bénéficier du projet a été effectuée et le système de suivi-évaluation pour la modernisation des daara a été partagé avec les acteurs territoriaux.

Concernant la construction et la réhabilitation des cases des Tout Petits (CTP), des classes préscolaires à l'élémentaire (CPE) et des daara préscolaires publiques, les missions d'identification ont été effectuées. Les dossiers d'appel d'offres pour la sélection des entreprises devant réaliser les travaux de construction de 33 CTP et 86 CPE sont soumis à l'avis de non objection de la DCMP. Aussi, les termes de référence pour la sélection des bureaux de contrôle et de suivi des travaux ont été soumis à l'avis de non objection de la Banque Mondiale. Pour la construction des daara, le modèle choisi avec l'appui de la Direction des Constructions et des Equipements Scolaires, est soumis à la validation du Ministre de l'Education Nationale.

Au total, 100 espaces d'éveil et de stimulation précoce ont été aménagés dans des structures préscolaires pour la prise en charge des enfants de moins de 3 ans. L'acquisition des cahiers d'activités avec l'appui du PIPADHS, a permis d'améliorer l'environnement des apprentissages de 53 710 enfants dont 17 229 de la petite section, 17 632 de la moyenne section et 18 849 de la grande section. Pour la gouvernance des structures DIPE, 10 000 guides ont été distribués pour l'ouverture et la gestion communautaire des structures DIPE. A ce propos, 8 567 guides sont distribués à 659 structures DIPE des régions d'intervention du projet.

Concernant la composante 3 « **Renforcement du système et protection de l'enfant** », deux ateliers ont été organisés par la Direction de l'Etat Civil pour instituer un comité d'harmonisation des outils de collecte sur la notification des naissances. Ensuite, ces outils ont été partagé puis validés avec les acteurs du niveau déconcentré. Un nombre de 135 000 imprimés d'actes de naissances, 1 500 registres et 24 200 cahiers d'enregistrement des naissances ont été distribués aux centres d'état civil, aux chefs de village et délégués de quartier de 151 communes des régions de Matam, Diourbel, Kaolack et Fatick. Les Officiers d'état civil, les Chefs de village (504) et délégués de quartier (3 470) ont été formés sur l'utilisation des outils de naissance. Par la suite, une mission de suivi effectuée à Diourbel et Matam a permis de constater la déclaration de 441 enfants de 0-5 ans dans 67 Centres d'Etat Civil.

Dans le cadre de la mobilisation sociale et la communication pour le changement de comportement, le projet a soutenu l'organisation de la semaine nationale de la petite enfance. Les notes méthodologiques relatives à l'étude sur les pratiques parentales dans les premières années et à l'élaboration du Programme National d'Education Parentale ont été partagées et validées. Le Guide sur la protection de l'enfant, élaboré avec l'appui de World Vision a été finalisé, traduit en langues locales et la proposition de préface envoyée à Madame le Ministère de la femme, de la famille, du Genre et de la Protection des Enfants pour validation.

Relativement au renforcement du système, les Comités Départementaux de Protection de l'Enfant (CDPE) de Ranérou, Kanel, Gossas et Guinguinéo ont été installés. Le rapport intermédiaire de l'étude sur l'implication des collectivités territoriales dans le développement intégré de la petite enfance a été livré par le consultant qui est en train d'intégrer les observations de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) et de la Direction de la Protection des Droits et la Promotion des Enfants. Le rapport provisoire portant sur la cartographie des systèmes d'information et de suivi existants pour le développement intégré de la petite enfance a été partagé et validé.

S'agissant de la composante 4 « **Gestion du projet et assistance technique** » les activités clés de l'UGP ont concerné le lancement officiel du projet, l'organisation de 7 Comités Régionaux de Développement (CRD) d'information et d'installation des 7 Comités Techniques Régionaux de Suivi (CTRS) des activités du projet, la tenue d'une réunion de coordination et de suivi des activités de la composante apprentissage précoce avec le MEN et la tenue des réunions du CTS et du Comité de pilotage. Le manuel de suivi évaluation et le mécanisme de gestion des griefs ont été validés lors de ces réunions.

Le projet et ses partenaires de mise en œuvre ont contribué à la stratégie de riposte contre la Covid-19 en octroyant des kits alimentaires, des kits d'hygiène et des kits ludiques à 62 091 enfants inscrits dans les structures DIPE de sa zone d'intervention. Les kits d'hygiène sont constitués de 776 lave-mains, 1 552 morceaux de savon, 1552 bouteilles d'eau de javel, 776 bouteilles de gel hydro-alcoolique et 8 952 masques.

En outre, l'UGP s'est beaucoup investie, durant l'année 2020, dans des activités pour renforcer la synergie avec le PAQEEB et le Programme National de Bourse de Sécurité Familiale (PNBSF). Ces partenariats visent respectivement l'amélioration de la qualité des apprentissages précoces et le renforcement de la mobilisation et de la communication pour le changement de comportement.

L'UGP tenu avec la Banque Mondiale et les Partenaires de Mise en Œuvre (PMO) des vidéoconférences sur le Read@Home, les travaux de construction des structures préscolaires et la mise en œuvre du plan d'urgence Covid19. Les missions de supervision ont été tenues et les recommandations ont été globalement mises en œuvre.

Dans le cadre de la communication, la note méthodologique de la stratégie a été validée, plusieurs supports ont été conçus, produits et distribués et le site Web du projet mis en place suivant une démarche participative et inclusive avec l'implication des PMO. L'UGP a aussi organisé une rencontre de partage sur les outils de communication et a noué un partenariat avec des groupes de presse notamment GFM pour la télévision TFM et la Radio RFM (ii), la RTS pour la télévision RTS 1 et la radio RSI et le Groupe SENEWEB.COM pour la presse en ligne.

Au titre de la sauvegarde sociale et environnementale, l'UGP a opté pour l'organisation des ateliers régionaux pour la validation du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale suite à la contrainte relative à la prise en charge des chauffeurs des DREEC pour l'atelier national. Les termes de référence ont été transmis à l'avis de non objection de la Banque Mondiale.

L'UGP avec l'appui de l'équipe sauvegarde de la Banque Mondiale a mis en place un mécanisme de gestion des plaintes qui a fait l'objet de partage avec les parties prenantes du projet lors des CRD d'informations et d'installation des CTRS dans les régions d'intervention du projet. Aussi, une réunion a été tenue entre l'UGP et les PMO, dans le cadre de la sélection des animateurs, pour partager leurs expériences et leurs listes de relais intervenant dans la zone de couverture du projet

parmi lesquels les animateurs seront sélectionnés. La sélection du consultant pour la mise en place du système informatisé de suivi des plaintes est lancée.

Dans le cadre du suivi-évaluation, le manuel a été élaboré de manière participative avec les PMO et autres acteurs des services de la petite enfance et les rapports du 1^{er} trimestre, du semestre et annuel ont été élaborés et partagés.

Sur un budget global de l'année 2020, arrêté à la somme Six milliards huit cent quarante-quatre millions huit cent sept mille deux cent quarante (6 844 807 240) FCFA, un montant de Cinq milliards neuf cent vingt-neuf millions cent quatre-vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-seize (5 929 188 596) FCFA a été décaissé soit un taux d'exécution budgétaire de 87% au 31 décembre 2020.

Parmi les difficultés majeures rencontrées et les solutions mises en œuvre et/ou préconisées figurent :

- la mise en œuvre ralentie de plusieurs activités nécessitant des regroupements d'acteurs, du fait de la présence ambiante de Covid-19 qui a limité la mobilisation des acteurs dans des dynamiques participatives et inclusive. Pour cela, la digitalisation des outils de travail, la fourniture d'outils de prévention aux acteurs de terrain pour le respect des mesures barrières et le maintien de la communication de masse à travers les radios communautaires ont permis la poursuite de quelques activités en présence de la pandémie de Covid-19 ;
- le non-respect du chronogramme des activités noté a constitué un point d'amélioration en raison des retards constatés dans la mise en œuvre du PTBA 2020 surtout pour les composante 2 et 3. D'autant plus que l'exécution du PTBA 19 s'est faite dans le premier trimestre de 2020 (janvier, février, mars). Ainsi, l'exigence été d'aller vers une planification plus réaliste et un engagement fort des partenaires de mise en œuvre du projet, tout en tenant compte du contexte de la pandémie de Covid-19 ;
- les lenteurs ont été notées dans la formulation et la transmission des spécifications par les PMO ainsi que la détermination des devis estimatif des travaux de construction. Pour cela, la diligence des PMO est requise pour une exécution correcte du plan de passation des marchés ;
- les retards relevés dans le traitement des Demandes de Remboursement des Fonds (DRF) soumises par la CLM à la Direction de l'Ordonancement des Dépenses Publiques, ce qui entraîne des tensions de trésorerie. Pour cela, le traitement diligent des DRF ainsi que le relèvement du compte dédié permettraient une bonne mise en œuvre des activités planifiées par la CLM.

Au terme de la mise en œuvre PTBA 2020, quelques leçons ont été apprises.

- la visibilité institutionnelle a été un fait marquant durant l'année 2020, avec le lancement officiel du projet, l'organisation des CRD d'information et d'installation officielle CTRS et la diffusion de plusieurs supports de communication ;
- la nécessité de recentrer les méthodes et outils de travail, avec la présence de la pandémie de Covid-19, autour de la digitalisation de certains processus d'animation et du financement de certaines activités communautaires à travers le transfert monétaire ;
- la nécessité de trouver d'autres stratégies pour le renforcement de capacités des acteurs communautaire, à travers des supports audio, visuels, genre animatiques sur les différentes thématiques et plusieurs langues, facilement utilisables par les acteurs communautaires avec leurs smartphones ;

- la nécessité d'optimiser les méthodes et outils de travail pour un meilleur ciblage des activités ayant un impact direct sur les résultats intermédiaires attendus et leurs mises en œuvre diligentes ;
- la flexibilité et la confiance du dispositif communautaire a permis d'adapter les stratégies et démarches dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

INTRODUCTION

Le Gouvernement du Sénégal a sollicité et obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un crédit de 75 millions de dollars pour mettre en œuvre le Projet Investir dans les Premières Années pour le Développement Humain au Sénégal (PIPADHS) sur une période de cinq ans (2019 à 2024).

Le PIPADHS s'inscrit dans le cadre global du Plan Sénégal Emergent (PSE) et plus spécifiquement dans son deuxième pilier, qui met l'accent sur le développement du capital humain à travers une nutrition et une santé améliorée pour les mamans et les enfants, une meilleure protection des enfants et une qualité améliorée des services d'apprentissages précoces.

Son objectif de développement est d'améliorer la prestation de certains services qui favorisent le développement de la petite enfance dans les zones mal desservies du Sénégal notamment les régions de Matam, Kolda, Diourbel, Kaffrine, Tambacounda, Fatick et Kaolack à travers la fourniture des services d'éducation et d'apprentissage préscolaire, de santé et de nutrition ainsi que de protection de l'enfance.

Cet objectif sera atteint en 2024, si : (i) 65% des enfants de 0 à 23 mois bénéficiant d'un ensemble de services de nutrition et de stimulation précoce par le biais de plates-formes communautaires ; (ii) une enquête nationale pour mesurer le développement cognitif et socio-émotionnel chez les petits enfants est réalisée avec des résultats satisfaisants ; (iii) 18% des enfants de 3 à 5 ans sont inscrits aux services d'apprentissage précoce ; et (iv) 75% des naissances des enfants de 0 à 5 ans sont enregistrées.

Le PIPADHS est placé sous la tutelle technique et administrative du Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants (MFFGPE). Sa mise en œuvre est assurée par une Unité de Gestion du Projet (UGP) dédiée en partenariat avec la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) et le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN). La supervision et l'orientation stratégique des activités du projet sont assurées par un Comité de Pilotage appuyé par un Comité Technique de Suivi au niveau central et des Comités Techniques Régionaux de Suivi au niveau territorial.

Le projet comprend les quatre composantes suivantes : (i) Nutrition et stimulation précoce de l'enfant au cours des 1000 premiers jours ; (ii) Apprentissage précoce de qualité ; (iii) Protection de l'enfance, renforcement du système et ; (iv) Gestion du projet et assistance technique.

Le présent rapport qui couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 est élaboré par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) Projet Investir dans les Premières Années pour le Développement Humain au Sénégal (PIPADHS) pour rendre compte de la mise en œuvre du PTBA 2029 et du PTBA 2020.

En sus de l'introduction, ce rapport annuel 2020 est structuré en trois parties : (i) le bilan d'exécution technique à travers l'évolution des indicateurs et l'état de mise en œuvre des activités par composante ; (ii) le bilan d'exécution fiduciaire comprenant la gestion financière et la passation des marchés ; (iii) les difficultés majeures rencontrées, les solutions mises en œuvre et/ou préconisées et les leçons apprises.

En annexe, sont présentés : (i) le tableau récapitulatif du suivi sur l'utilisation des cahiers de village ; (ii) la situation d'exécution budgétaire ; et (iii) la situation des contrats signés.

1. BILAN D'EXECUTION TECHNIQUE

Le niveau d'atteinte des indicateurs et l'état de mise en œuvre des activités durant l'année 2020, par composante sont présentés dans les lignes suivantes.

1.1. Niveau d'atteinte des indicateurs de l'objectif de développement du projet

L'évolution des indicateurs de l'objectif de développement du projet est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Evolution des indicateurs de l'objectif de développement du projet

Indicateurs de l'objectif de développement du projet	Valeur de base 2018	Valeur cible 2020	Valeur atteinte 2020	Valeur cible 2024
Pourcentage d'enfants de 0 à 23 mois bénéficiant d'un ensemble de services de nutrition et de stimulation précoce par le biais de plates-formes communautaires	19%	25%	19%	65%
Réalisation d'une enquête nationale pour mesurer le développement cognitif et socio-émotionnel chez les petits enfants	Non	Non	Non	Oui
Taux d'inscription aux services d'apprentissage précoce pour les enfants de 3 à 5 ans	9,08%	11,31%	9,60%	18%
Taux d'enregistrement des naissances des enfants de 0-5 ans	46,30%	46,30%	78,7 %	60%

L'indicateur relatif au pourcentage d'enfants de 0 à 23 mois bénéficiant d'un ensemble de services de nutrition et de stimulation précoce par le biais de plates-formes communautaires (suivi promotion de la croissance, dépistage actif et prise en charge de la malnutrition aiguë, et activités d'éveil) n'a pas évolué en 2020. En effet, la formation des relais a été retardée par la pandémie de Covid-19 et les longs délais de traitement par la DODP, des Demandes de Remboursement des Fonds soumises par la CLM. Finalement la formation en ligne durant le premier trimestre de 2021 a été retenue.

Concernant la réalisation d'une enquête nationale pour mesurer le développement cognitif et socio-émotionnel chez les petits enfants, l'option de collaborer avec l'ANSD a été retenue. Une rencontre entre l'ANSD, la Banque Mondiale et l'UGP permettra de définir les modalités de mise en oeuvre à travers un contrat de partenariat. Par la suite l'UGP pourra proposer les termes de référence en lien avec l'ANPECTP. L'indicateur concernant le taux d'inscription aux services d'apprentissage précoce pour les enfants de 3 à 5 ans n'a pas aussi évolué en 2020.

Par ailleurs, des progrès ont été notés dans l'enregistrement des naissances des enfants de 0-5 ans avec un taux qui est passé de 46,30% en 2018 à 78,9% en 2019 selon les statistiques les plus récentes issues de l'Enquête Démographique et de Santé Continue réalisée par l'ANDS en 2019. Toutefois, ce progrès n'est pas entièrement imputable aux interventions du projet. En 2021, l'UGP et la DEC cibleront des activités qui impacteront directement sur l'enregistrement des naissances des enfants de 0-5 ans.

1.2. Evolution des indicateurs de résultats intermédiaires et état de mise en œuvre des activités par composante

L'évolution des indicateurs des résultats intermédiaires et l'état de mise en œuvre des activités par composante sont présentés dans les lignes suivantes.

1.2.1. Composante 1 : Nutrition et stimulation précoce de l'enfant au cours des 1 000 premiers jours

L'objectif de cette composante est d'améliorer la nutrition infantile et la stimulation précoce, en particulier au cours des 1 000 premiers jours.

1.2.1.1. Niveau d'atteinte des indicateurs wssssdes résultats intermédiaires

L'évolution des indicateurs des résultats intermédiaires de la composante 1 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs intermédiaires de la composante 1

Indicateurs des résultats intermédiaires de la composante 1	Valeur de base 2018	Valeur cible 2020	Valeur atteinte 2020	Valeur cible 2024
Pourcentage de sites pour GMP doté d'un package intégré complet (SPC, PCIME-C, PECMA, stimulation précoce)	14%	20%	14%	80%
Nombre de personnes bénéficiant des services essentiels de santé, de nutrition et de population (IRC)	0	2 014 890	4 588 622	2 506 830
Nombre de femmes et d'enfants bénéficiant de services de nutrition de base (CRI)	0	2 014 890	4 588 622	2 506 830

L'indicateur relatif au pourcentage de sites pour GMP doté d'un package intégré complet (SPC, PCIME-C, PECMA, stimulation précoce) n'a pas évolué en 2020. En effet, la formation des relais a été retardée par la pandémie de Covid-19 et les longs délais de traitement par la DODB des Demandes de Remboursement des Fonds soumises par la CLM.

Les indicateurs relatifs au nombre de personnes bénéficiant des services essentiels de santé, de nutrition et de population et au nombre de femmes et d'enfants bénéficiant de services de nutrition de base ont largement dépassé leurs cibles de 2020 et de fin de projet. Il s'agit d'un indicateur standard Nutrition, Health and Population (NHP) ou un cumul est effectué sur les cibles atteintes pour chaque période, d'où le dépassement qui est parfois très important.

1.2.1.2. Etat de mise en œuvre des activités

Les activités de la composante 1 sont mises en œuvre à travers les 2 sous-composantes : (1.1) Simulation précoce, suivi et promotion de la croissance à base communautaire ; et (1.2) Coordination multisectorielle pour la nutrition.

☞ Sous-composante 1.1 : Simulation précoce, suivi et promotion de la croissance à base communautaire

Cette sous-composante appuie les activités de nutrition communautaire et de stimulation dans les 11 régions ciblées ainsi que la mise en place de filets sociaux de sécurité. La situation de mise en œuvre des activités se présente comme suit.

➤ **Renforcement du paquet de services spécifique nutrition au niveau communautaire ciblant les enfants 0-23 mois dans 11 régions (activités de communication CCSC, SPC, stimulation et éveil, dépistage et prise en charge, lutte contre les carences, etc.).**

En 2020, les services de nutrition communautaire se sont déroulés de janvier à mars 2020 et d'août à décembre 2020. La pause de 4 mois induite par la pandémie de Covid-19 a été mise à profit pour adapter la mise en œuvre des activités au contexte. Ainsi, toutes les fiches techniques ont fait l'objet d'une refonte pour y inclure les aspects relatifs à la prévention de la transmission du virus.

Relativement au suivi et promotion de la croissance, 247 049 enfants 0-23 mois ont été touchés sur une cible de 367 544 enfants, soit un niveau de couverture de 71%. Sur ce total, 6 627 enfants souffraient d'insuffisance pondérale, soit un taux de 2,68%, ce qui indique une tendance à la dégradation de la situation nutritionnelle. A noter que 81% des enfants pesés avaient un gain de poids adéquat en fin 2020.

Les activités de communication ont touché 149 858 mères d'enfants 0-23 mois sur des thèmes relatifs à l'ANJE et la PCIME C. Les activités de dépistage actif de la malnutrition aiguë avec le périmètre brachial ont bénéficié à 984 722 enfants 6-59 mois au troisième trimestre de l'année 2020. Au total, 81% de la cible a été touché avec un niveau de prévalence de global de 2,1%.

➤ **Renforcement du paquet de services spécifique nutrition au niveau des structures DIPE ciblant les enfants 6-59 mois dans 11 régions (activités d'éducation nutritionnelle-démonstrations culinaires, dépistage et prise en charge)**

Cette activité est mise en œuvre par l'ANPECTP, au niveau des structures DIPE. Les requêtes ont été transmises à la CLM, mais avec la pandémie de Covid-19, les activités ont été suspendues.

➤ **Optimisation des programmes sectoriels en santé, Eau, Hygiène et Assainissement et soutien aux initiatives communautaires destinés aux ménages vulnérables à la malnutrition.**

Cette activité concerne la mise en place des initiatives communautaires pour 3 000 ménages vulnérables et l'appui au suivi de la mise en œuvre des initiatives par les ministères techniques. La programmation des interventions visant la mise en place des filets sociaux a été effectuée et la répartition des initiatives communautaires par région a été validée. Les actions de ciblage géographique comme catégoriel ont débuté. Toutefois, les résultats de ce ciblage ne seront disponibles qu'en 2021 du fait des perturbations engendrées par la pandémie de Covid-19.

☞ **Sous-composante 1.2 : Coordination multisectorielle pour la nutrition**

Cette sous-composante appuie l'ensemble des interventions des secteurs pour la prise en charge de la nutrition. Elle soutient également les aspects de coordination à l'échelle nationale, régionale et locale afin d'assurer un meilleur pilotage de la politique de la nutrition compte tenu de l'approche multisectorielle impliquant plusieurs parties prenantes dans le processus. La situation de mise en œuvre des activités est présentée ci-après.

➤ **Etudes et Recherche**

Cette activité soutient la fonctionnalité des plateformes pour la coordination de recherches au Sénégal mais aussi la réalisation d'études sur les déterminants de la malnutrition chronique et l'anémie.

L'élaboration des termes de référence du comité technique national pour la coordination des recherches sur la nutrition au Sénégal est en cours. L'appel à manifestation d'intérêt pour l'étude sur les normes de genre et les pratiques de soins aux femmes et aux enfants a été lancé en février 2020, les offres ont été reçues, un prestataire a été sélectionné et l'étude démarrera en début 2021.

➤ **Soutien à l'identification et la mobilisation de solutions sectorielles à des problèmes nutritionnels (communication axée sur les déterminants de la malnutrition et accompagnement du dialogue communautaire autour de la nutrition, activités de promotion de la nutrition au sein des secteurs)**

La situation de la mise en œuvre du plan d'actions de communication qui comprend trois activités majeures se présente comme suit :

- Dans le cadre de l'organisation de l'exposition « Wallu doom » consacrée à l'alimentation complémentaire des enfants âgés entre 6 et 23 mois, les termes de références ont été validés et la sélection du consultant devant appuyer la CLM dans l'organisation entamée. Compte tenu du contexte de la pandémie de Covid-19, l'organisation de l'événement initialement prévue au mois d'avril a été reportée à une date ultérieure. Cependant, pour une meilleure implication des collectivités territoriales, cette période a été mise à profit pour finaliser la préparation et définir le mode de collaboration avec les mairies.
- S'agissant de l'élaboration et de la reproduction des supports de communication du dialogue communautaire sur la nutrition, le guide a été finalisé et le processus de démultiplication est en cours.

Photo 1 : Guide du dialogue communautaire



- La CLM a élaboré une stratégie de communication digitale dont le lancement avant le démarrage de sa mise en œuvre a été compromis par la pandémie de Covid-19.

➤ **Coordination multisectorielle de la nutrition**

Cette activité soutient la mise en œuvre des plans de suivi-évaluation et de communication du PSMN mais également le fonctionnement du Bureau Exécutif National et la coordination des activités. A cet effet, un Assistant comptable a été recruté, le 02 janvier 2020 pour renforcer l'unité financière et comptable.

Par ailleurs, la CLM étant considérée comme agence de mise en œuvre, une fenêtre lui a été ouverte au niveau de STEP. Le Plan de Passation des Marchés a été élaboré et a reçu l'avis de non objection de la Banque avant sa mise en œuvre.

La première phase de la formation des agents du Bureau Exécutif National en gestion financière et passation des marchés s’est déroulée du 17 au 21 février 2020. La deuxième phase planifiée pour la semaine du 16 au 20 mars 2020 n’a pu se tenir du fait du contexte de la pandémie de Covid-19.

1.2.2. Composante 2 : Apprentissage précoce et qualité

L’objectif de cette composante est d’élargir l’accès à des services d’apprentissage précoce de qualité. Sa mise en œuvre est assurée par la DEPS, l’ANPECTP et l’Inspection des Daara.

1.2.2.1. Niveau d’atteinte des indicateurs des résultats intermédiaires

L’évolution des indicateurs des résultats intermédiaires de la composante 2 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Evolution des indicateurs intermédiaires de la composante 2

Indicateurs des résultats intermédiaires de la composante 2	Valeur de base 2018	Valeur cible 2020	Valeur atteinte 2020	Valeur cible 2024
Nombre d’écopiers bénéficiant d’interventions directes pour améliorer l’apprentissage précoce (y compris % de filles)	0	90 000 (50%)	68 616 (53,7%)	206 000 (50%)
Nombre d’enseignants recrutés ou formés (exigence RMS et y compris % de femmes)	0	100 (50%)	0	1800 (50%)
Nombre de structures de DIPE construites et/ou réhabilités conformément aux normes	0	72	0	230
Nombre de centres d’apprentissage précoce communautaire mis en place	0	250	100	3 000

Un nombre de 68 616 écoliers dont 53,7% de filles ont bénéficié au 31 décembre 2020, d’interventions directes pour améliorer l’apprentissage précoce pour une cible 90 000 écoliers soit un taux de réalisation de 76,24%.

L’indicateur sur le nombre d’enseignants recrutés ou formés (exigence RMS et y compris % de femmes) n’a pas évolué. Les ressources ont été mises à la disposition de la DEPS en 2020 et l’activité démarrera en début 2021.

L’indicateur sur le nombre de structures de DIPE construites et/ou réhabilités conformément aux normes n’a pas évolué. Le choix des sites a été stabilisé. Les modèles architecturaux ont été réalisés et validés pour les CTP et les CPE. Les dossiers d’appel d’offres pour 33 CTP et 86 CTP sont soumis à l’avis de non objection de la DCMP. Pour les Daara préscolaires publiques, les modèles sont soumis à la validation du Ministre de l’Education Nationale.

Un nombre de 100 centres d’apprentissage précoce communautaires ont été mis en place au 31 décembre 2020 pour un objectif de 250 soit un taux de réalisation de 40%.

1.2.2.2. Etat de mise en œuvre des activités

Les activités de la composante 2 sont mises en œuvre à travers les 4 sous-composantes : (2.1) Amélioration de la qualité de l’apprentissage précoce ; (2.2) Engagement parental dans les apprentissages précoces ; (2.3) Financement axé sur les résultats pour les Daara ; et (2.4) Construction et réhabilitation de CTP, CPE et Daara.

☞ **Sous-composante 2.1 : Amélioration de la qualité de l'apprentissage précoce**

L'objectif de cette sous-composante est d'améliorer la qualité des interventions d'apprentissage précoce. Elle établira des éléments cohérents qui pourront être utilisés selon les différentes modalités de l'éducation de la petite enfance qui sont actuellement opérationnelles. L'état de mise en œuvre des activités est présenté ci-après.

☞ **Révision du référentiel des compétences des apprenants des daara préscolaires**

Un atelier organisé par l'ID avec les acteurs qui ont mis en œuvre le référentiel pendant quatre ans dans les daara préscolaires de Dakar et Saint-Louis, a permis sur la base des observations et recommandations issues de la revue de la mise en œuvre du référentiel de revoir la planification des apprentissages (paliers, OA, OS et contenus), les domaines et activités, la déclinaison et la formulation des compétences.

En outre, l'introduction d'un troisième niveau/section et la modification des emplois du temps ont été proposées. Des recommandations ont été formulées pour améliorer le référentiel : (i) revoir la déclinaison des compétences de base en plusieurs paliers ; (ii) préparer des poèmes et des chansons qui sont en phase avec les réalités socio-culturelles du daara ; et (iii) ajouter un troisième niveau/section pour tenir compte du préscolaire classique.

☞ **Capitalisation des expériences et bonnes pratiques des daara préscolaires**

L'atelier de capitalisation a permis de passer en revue les différentes expériences et bonnes pratiques liées à la gestion de la petite enfance à travers des expériences pilotes (daara préscolaires et classes préscolaires communautaires). Les résultats des deux expériences ont permis de déceler des forces et des difficultés et surtout de tirer des enseignements intéressants pour le bien-être des enfants surtout dans les daara.

Ainsi, une note de capitalisation en cours de finalisation et permettra de documenter les différentes expériences et bonnes pratiques et d'identifier les stratégies pour la vulgarisation et l'amélioration de la prise en charge de la petite enfance particulièrement les enfants des daara.

☞ **Elaboration et édition d'un Guide d'éducation religieuse pour les Cases des Tout Petits**

L'élaboration d'un guide d'éducation religieuse permettra de se conformer aux orientations du système éducatif sénégalais et d'harmoniser les pratiques pédagogiques en matière d'éducation religieuse dans les structures de développement intégré de la petite enfance.

A cet effet, un consultant a été sélectionné pour appuyer l'élaboration du document. Par la suite, un atelier de validation de la note méthodologique a été organisé du 2 au 4 décembre 2020.

☞ **Appui à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans d'actions des Inspections d'Académiques (IA) Inspections de l'Education et de Formation (IEF) sur l'engagement parental, l'élargissement de l'accès et l'amélioration de la qualité des enseignements apprentissages**

Un atelier a été organisé par la DEPS avec l'appui des autres services du MEN notamment la DPPE, la DRH, la DFC pour concevoir et stabiliser les outils et les stratégies du cadre d'exécution

du PIPADHS au niveau déconcentré. Les outils et supports produits par les participants ont été mis à profit par la suite à travers des ateliers régionaux pour sensibiliser les IA et les IEF et les amener à s'engager pour une réussite totale du projet.

Sur la base du PTBA de la DEPS, les acteurs du niveau déconcentré ont identifié un ensemble d'activités pour assurer l'élargissement de l'accès, la mobilisation sociale et l'engagement parental. Les termes de référence définissant les modalités de mise en œuvre, le cadrage des résultats attendus en rapport avec les indicateurs de performance du projet et le budget nécessaire ont été finalisés avec la DEPS.

Des fonds ont été mis à la disposition des IA et des IEF, suite à l'élaboration par l'UGP d'une note sur les procédures de gestion des fonds alloués en complément du manuel des procédures et l'obtention de l'avis de non objection de la Banque mondiale. Toutefois, la mise en œuvre des plans d'actions est prévue en début 2021.

↻ **Révision et adaptation du cadre juridique pour instituer une année d'enseignement préscolaire gratuit et obligatoire**

Une rencontre organisée par la DEPS avec les services du MEN et l'ANPECTP, a permis d'élaborer un argumentaire technique destiné au Ministre de l'Education Nationale, en vue de la révision et de l'adaptation du cadre juridique pour instituer une année d'enseignement préscolaire gratuit et obligatoire en référence à un engagement actif pour les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, en particulier pour la cible 4.2.

↻ **Partage du PIPADHS avec les Directions et services du Ministère de l'Education Nationale**

La rencontre a permis de partager et de mettre à niveau les services du MEN sur les objectifs, les enjeux et les défis du PIPADHS pour une pleine et parfaite contribution à sa réussite. A cette occasion, des éléments de clarification et d'informations ont été apportés aux acteurs du MEN sur le PIPADHS notamment sa stratégie de mise en œuvre de ses différentes composantes.

↻ **Révision des outils et supports du Curriculum de l'Education de base**

Dans le cadre de la révision des outils et supports du Curriculum de l'Education de base, un consultant a été sélectionné pour accompagner le processus. A cet effet, une visioconférence a été tenue avec le consultant présélectionné à la suite de l'évaluation des CV des cinq candidats figurant sur la liste restreinte.

Par la suite, la note de cadrage méthodologique décrivant les principales étapes de la révision du curriculum et une offre financière ont été transmises par l'ONG Save The Children à laquelle est affiliée le consultant. Les négociations ont été bouclées et le contrat est transmis à la signature de Save The Children, suite à l'obtention de l'avis de non objection de la Banque Mondiale.

↻ **Acquisition de manuels et de matériels didactiques pour les structures préscolaires des 7 régions d'intervention du projet**

Cette activité consiste à acquérir des manuels de livres de conte, d'albums de jeunesse et d'imagiers et pour le matériel didactique de puzzles, de peintures et de pâtes à modeler. L'objectif est de doter à 975 structures préscolaires de matériel adapté aux ateliers individuels de manipulation en autonomie et de manuels pour un enseignement-apprentissage de qualité.

Le nombre d'enfants visés était, d'environ 65 000 dont 53% de filles. Toutefois, cette activité a été suspendue pour examiner la corrélation avec les outils et supports de lecture en famille (Read@home). Etant donné que les objectifs ne sont pas les mêmes, le dossier d'appel d'offres a été réalisé et soumis à l'avis de non objection de la DCMF.

✎ **Formation des agents de la DEPS en bureautique**

Cette activité entre dans le cadre du renforcement des capacités des PMO en vue de s'assurer de la qualité, de l'efficacité et de l'efficience de la prestation de services dans la mise en œuvre du projet. Pour la DEPS, la formation en bureautique se justifiait par le fait que beaucoup de ses agents chargés de tâches importantes de collecte et de traitement des données d'éducation préscolaire sont formés sur le tas et accusent un déficit en compétences d'exploitation de logiciels de bureautique surtout en Excel avancé.

C'est dans ce cadre qu'un atelier de formation en analyse et traitement de données s'est tenu du 29 juin au 03 juillet 2020 pour 10 agents de la DEPS et a permis de développer leurs compétences en traitement et analyse de données et rapportage analytique.

✎ **Appui à la gestion et coordination des activités de la DEPS**

Le projet a doté la DEPS de matériels informatiques composés d'ordinateurs portables, de vidéoprojecteurs, d'imprimantes et de diverses fournitures de bureau.

☞ **Sous-composante 2.2 : Engagement parental dans les apprentissages précoces**

L'objectif de cette sous-composante est d'améliorer l'accès à l'apprentissage précoce par un engagement auprès des comités de gestion des écoles (CGE). L'activité suivante a été réalisée.

✎ **Acquisition de guides pour l'ouverture et la gestion communautaires des structures DIPE**

L'ANPECTP a acquis avec l'appui du projet, 10 000 guides pour l'ouverture et la gestion communautaire des structures DIPE. Les guides, destinés aux CGE visent à les doter de supports sur les modalités de création et de fonctionnement des SDIPE, leurs statuts et règlement intérieur et les techniques de communication.

☞ **Sous-composante 2.3 : Financement axé sur les résultats pour les Daara**

L'objectif de cette sous-composante est de promouvoir des activités d'apprentissage précoce de meilleure qualité dans les Daara. La situation de mise en œuvre des activités se présente comme suit :

✎ **Identification des daara du PAQEEB devant bénéficier du PIPADHS**

Une mission pour l'identification des daara du PAQEEB devant bénéficier du PIPADHS conduite par l'ID avec l'appui des IA et IEF, dans les 7 régions d'intervention du projet, a permis de collecter des informations sur 81 daara et d'échanger avec leurs responsables sur le programme du PIPADHS notamment sur les interventions relatives au financement axées sur les résultats pour les daara.

Les informations collectées et exploitées sur les daara relatives à leur environnement physique, les conditions de vie des apprenants, les effectifs préscolarisables et disponibilité de personnel enseignant ont permis d'avoir la situation de référence et de mettre en place une base de données.

↪ **Mise en place du système de suivi-évaluation pour la modernisation des daara**

Dans le cadre du partage du système de suivi-évaluation pour la modernisation des daara avec les acteurs du niveau déconcentré pour son opérationnalisation, une réunion a été tenue entre l'UGP et l'Inspection des daara pour approfondir les modalités de mise en œuvre de cette activité.

A la suite de cette réunion, il a été retenu d'organiser une rencontre entre l'Inspection des daara, l'UGP et la DPRE pour approfondir davantage le système de suivi pour la modernisation des daara et les modalités pour l'opérationnalisation du dispositif avec les IEF et les IA. Pour des contraintes de calendrier du point focal de l'activité au niveau de la DPRE, la rencontre ne s'est pas finalement tenue comme prévue.

☞ **Sous-composante 2.4 : Construction et réhabilitation de CTP, CPE et Daara**

L'objectif de cette sous-composante est d'améliorer l'accès à l'apprentissage précoce par la construction et la réhabilitation des structures DPIE. La situation de mise en œuvre des activités est présentée ci-dessous.

↪ **Identification des sites de construction des Cases des Tout Petits**

Une mission d'identification des sites de construction des CTP a été organisée dans les sept régions d'intervention du projet et a permis de visiter 44 sites ciblés et d'échanger avec les autorités administratives et territoriales et les communautés sur le PIPADHS et sur l'importance du paquet de services et de la prise en compte des femmes et des enfants âgés de 0 à 5 ans. Un rapport contenant des informations détaillées sur les sites retenus pour abriter les 22 premières CTP à construire en 2020 a été élaboré.

Par la suite, une mission conduite par l'ANPECTP avec l'appui de l'équipe sauvegarde sociale et environnementale du PIPADHS, a été organisée du 27 septembre au 03 octobre 2020 pour collecter des informations avant le démarrage des travaux de construction des 22 CTP notamment pour finaliser le dossier d'appel d'offres, sensibiliser et impliquer davantage les autorités locales et les populations bénéficiaires sur la gestion environnementale et sociale du projet.

Sur le plan environnemental, la majorité des sites répond aux normes. Cependant, il faudra entreprendre quelques actions de démolition (Escale-Kaffrine, Farabougoun-Guinguinéo, Soum-Fatick, Diaobé-Kolda, Aouré-Kanel), d'abattage d'arbres qui pourraient gêner la construction, de remblayage et de construction de grilles avaloires pour le passage des eaux de pluie, entre autres.

Au plan social, des mesures d'atténuation sont à prévoir, en termes d'hygiène, de sécurité à travers un plan de communication et de sensibilisation des populations et des ouvriers.

↪ **Identification des sites de construction des Classes Préscolaires à l'Elémentaire**

Pour s'assurer que les critères utilisés par les IA et IEF pour identifier les sites potentiels sont conformes aux critères retenus par le projet, la Direction de l'Enseignement Préscolaire, en collaboration avec l'UGP, la DCS, l'ID et la Division de l'Enseignement Arabe, ont organisé une mission d'identification et de validation des sites proposés.

La mission s'est rendue dans les 7 académies de la zone d'intervention du projet et a visité tous les sites proposés en amont par les IEF pour la construction des classes préscolaires. Un rapport contenant des informations détaillées sur les sites et écoles élémentaires devant abriter les 150 CPE et leur répartition en fonction de l'année de construction a été élaboré.

↪ **Identification des sites de construction des daara**

Une mission conduite par l'inspection des Daara et la DCES avec l'appui de l'UGP et de acteurs territoriaux s'est effectuée du 23 au 31 août 2020 dans les 7 régions d'intervention du projet pour identifier et collecter des informations relatives à la validation des sites pour la construction de 14 daara préscolaires. Au cours de cette mission 23 sites ont été visités dans les régions suivantes : Matam (2) ; Diourbel (4) ; Fatick (2) ; Kaolack (3) ; Kaffrine (7) ; Kolda (3) et Tamba (2).

A la suite de la mission d'identification, un comité ad hoc s'est réuni le 16 novembre 2020 pour sélectionner les sites devant abriter les daara préscolaires publics. Ainsi sur les 23 sites visités, 14 ont été retenus en raison de deux sites par régions. Il s'agit de Diam Wely et Bokissaboundou pour la région de Matam, Missira et Gatte pour la région de Diourbel, Médina El hadj et Nassouroulahi pour la région de Kolda, Abattoirs et Route de Tamba pour la région de Tambacounda, Diamal et Darou Minam 2 pour la région de Kaffrine, Gandiaye et Ndiaffate pour la région de Kaolack, Keur Ayib KA et Patar Lia pour la région de Fatick.

↪ **Sélection des entreprises pour les travaux de construction**

Les dossiers d'appel d'offres pour la sélection des entreprises devant réaliser les travaux de construction pour 33 CTP et 86 CTP ont été élaborés et soumis à l'avis de non objection de la DCMP. Concernant les bureaux de contrôle et de suivi des travaux les termes de référence ont été et soumis à l'avis de non objection de la Banque mondiale.

↪ **Etude architecturale des daara**

Dans le cadre du choix du modèle architectural du daara préscolaire public, l'appui de la Direction des Constructions et des Equipements Scolaires (DCES) a été sollicité. A cet effet, un atelier de cadrage pour la production des plans architecturaux a été organisé du 15 au 17 décembre 2020.

Cette rencontre a permis de produire une note de cadrage exhaustive qui a pris en compte l'ensemble des rubriques présentées à travers le modèle de daara préscolaires, les prototypes des daara modernes et les normes et standards de qualité Daara CDM. En outre les résultats issus des discussions et des échanges ont permis de déceler les contours du prototype de daara préscolaires publics souhaité. Le modèle a été élaboré et présenté aux autorités pour validation.

↪ **Aménagement et équipement d'espaces d'éveil**

Un nombre de 100 espaces d'éveil et de stimulation précoce ont été aménagés dans des structures préscolaires pour la prise en charge des enfants de moins de 3 ans. La répartition des espaces d'éveil aménagés, par région se présente comme suit : Matam (13) ; Diourbel (16) ; Fatick (15) ; Kaolack (14) ; Kaffrine (14) ; Kolda (15) et Tamba (13).

Des équipements ont été acquis pour l'aménagement de 100 espaces d'éveil et de stimulation précoce dans des structures préscolaires. Ainsi, 617 Structures DIPE ont reçu des outils de santé, de nutrition et des boîtes à image, composés de 617 registres de suivi promotion de la croissance, 617 registres de dépistage, 205 boîtes à image Petite section, 206 boîtes à image Moyenne section et 206 boîtes à image Grande section.

1.2.3. Composante 3 : Protection de l'enfance, renforcement du système

L'objectif de cette composante est d'élargir la couverture des services pour protéger les enfants et renforcer la capacité du système à coordonner et à promouvoir le développement de l'enfant.

1.2.3.1. Niveau d'atteinte des indicateurs des résultats intermédiaires

L'évolution des indicateurs des résultats intermédiaires de la composante 3 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Evolution des indicateurs intermédiaires de la composante 3

Indicateurs des résultats intermédiaires de la composante 3	Valeur de base 2018	Valeur cible 2020	Valeur atteinte 2020	Valeur cible 2024
Nombre de familles bénéficiant de programmes nationaux d'éducation parentale	0	500 000	0	206 000 (50%)
Nombre de leaders communautaires engagés dans la promotion du développement de l'enfant	0	260	539	1800 (50%)
Nombre de documents de planification locale intégrant le DIPE	26	49	29	230
Implication des citoyens et/ou communautés dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de développement	Non	Oui	Oui	Oui

L'indicateur concernant le nombre de familles bénéficiant de Programmes Nationaux d'Education Parentale n'a pas évolué car le programme est en cours d'élaboration et est à l'étape de la sélection du cabinet et l'étude sur les pratiques parentales est au stade de la validation de la note méthodologique.

Concernant l'indicateur relatif au nombre de leaders communautaires engagés dans la promotion du développement de l'enfant, 529 chefs de village et délégué de quartier sont engagés l'enregistrement des naissances et par conséquent dans la promotion du développement de l'enfant.

Le nombre de documents de planification locale intégrant le DIPE s'élève à 29 pour un objectif de 49 en 2020. La pandémie de Covid-19 a retardé l'élaboration de nouveaux documents de planification.

L'implication des citoyens et/ou communautés dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de développement est effective.

1.2.3.2. Etat de mise en œuvre des activités

Les activités de la composante 3 sont mises en œuvre à travers les 3 sous-composantes : (3.1) Enregistrement des naissances ; (3.2) Mobilisation sociale et la communication pour le changement de comportement ; et (3.3) Renforcement du système.

Sous-composante 3.1 : Enregistrement des naissances

L'objectif de cette sous-composante est d'augmenter l'enregistrement des naissances en s'appuyant sur des projets pilotes ayant donné de bons résultats dans plusieurs régions et en levant les contraintes de l'enregistrement des naissances. La situation de mise en œuvre des activités est la suivante.

↪ **Mise en place d'un comité d'harmonisation des outils de collecte sur la notification des naissances**

Deux ateliers ont été organisés par la DEC pour respectivement mettre en place un comité d'harmonisation des outils de collecte sur la notification des naissances et partager et valider les outils avec les acteurs du niveau déconcentré.

Dans le cadre du renforcement de la synergie et de la coordination des interventions sur l'état civil et l'enregistrement des naissances en particulier, la DEC avec l'appui de la DPDPE a facilité la mise en place d'un comité d'harmonisation des outils de collecte d'informations sur la notification des naissances. Le comité a pour mission principale d'assurer la validation technique des outils de collecte d'information sur la notification des naissances, de veiller à la disponibilité et à l'utilisation des outils auprès des acteurs de la santé et de l'état civil. La présidence du comité est assurée par la Direction de la Promotion des Droits et de la Protection des enfants et le secrétariat de la Direction de l'Etat civil.

Après sa mise en place, le comité s'est élargi aux autorités locales, CDPE, collectivités territoriales, services régionaux de la santé pour partager, approfondir et harmoniser les outils de notification de naissance. Ainsi, des informations complémentaires telles que l'identification du parent et des articles du Code de la Famille ont été rajoutées respectivement sur les certificats d'accouchement et de naissance et le carnet de santé de la mère et de l'enfant.

Pour les prochaines étapes, une rencontre avec la Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant est prévue pour finaliser les outils avant leurs reproductions et mise à disposition au niveau des structures sanitaires ciblées.

↪ **Acquisition d'imprimés et de registres pour les centres d'état civil et de cahiers d'enregistrement des naissances pour les chefs de village et délégués de quartier ainsi que la formation de ces derniers sur la tenue de ces outils**

La DEC, l'intervenant principal de cette sous-composante avec l'appui de la DPDPE, s'est focalisée durant l'année 2020 sur l'acquisition de 135 000 imprimés d'actes de naissances pour les centres d'état civil, de 1 500 registres et 24 200 cahiers d'enregistrement des naissances pour les chefs de village et délégués de quartier ainsi que la formation de ces derniers sur la tenue de ces outils.

Pour la dotation des outils de naissance, la DEC a conduit une mission du 13 au 22 septembre 2020 dans les régions de Fatick, Kaolack, Diourbel et Matam qui a permis de doter les 151 centres d'état civil qui comptent ces régions de registres de naissance et d'imprimés. En plus des outils prévus par le PIPADHS, la Direction de l'Etat Civil a en rajouté 265 registres.

Cette activité a permis aussi de sensibiliser les autorités locales, surtout les agents de l'état civil sur l'importance de la déclaration des enfants dès la naissance et de s'engager davantage dans cette mission d'offrir aux enfants un avenir meilleur dans tous les domaines, en les aidant à avoir une identité.

Le tableau ci-après donne la répartition des outils de naissance par régions :

Tableau 5 : Répartition des outils de naissance par région

Régions	Nombre de communes	Nombre de registres alloués par le PIPADHS	Nombre registres alloués par la DEC	Nombre imprimés
Matam	27	280	30	24 500
Diourbel	40	443	75	45 000
Kaolack	43	447	75	35 000
Fatick	41	330	85	30 000
Total	151	1500	265	134 500

Concernant les centres d'état civil des régions de Tamba, Kaffrine et Kolda, les dotations seront inscrites dans le PTBA 2021 et pour les centres de santé, les outils de naissances révisés par la DEC avec les services du ministère de la santé sont soumis aux autorités compétentes pour validation.

Une mission conduite par la DEC a été effectuée, du 27 septembre au 06 octobre 2020, dans les régions de Matam et de Diourbel pour former les Officiers d'état civil et les Chefs de village (504) et délégués de quartier (3 470) sur l'utilisation des outils de naissance.

Suite à la mission de distribution des outils de naissance, la DEC a effectué, du 27 septembre au 06 octobre 2020, dans les départements des régions de Matam et Diourbel, une mission de suivi de l'utilisation des outils a été organisée du 29 novembre au 08 décembre 2020 dans les ces deux régions concernées. Sur 67 centres d'état civil, 441 enfants de 0 à 5 ans ont été déclarés. Le tableau détaillé de suivi de l'utilisation des cahiers de village est présenté en annexe 2.

Tableau 6 : Suivi de l'utilisation des cahiers de village

Régions	Départements	Centre d'Etat Civil	Nombre de déclaration 0 à 5 ans	Garçons	Filles
Diourbel	Bambey	12	235	136	99
	Diourbel	12	86	40	46
	Mbacke	16	14	08	06
Matam	Kanel	12	50	29	21
	Matam	11	36	24	12
	Ranerou	04	20	09	11
Total		67	441	246	195

Les dotations de cahiers d'enregistrement des naissances ainsi que le partage sur la tenue de ces outils pour les autres régions à savoir Kaolack, Fatick, Kaffrine, Tamba et Kolda sont prévues dans le PTBA 2021.

Sous-composante 3.2 : Mobilisation sociale et la communication pour le changement de comportement

L'objectif de cette sous-composante est de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie de communication intégrée en faveur de la sensibilisation, la mobilisation sociale et le changement social et comportemental. L'état de mise en œuvre des activités est présenté ci-après.

Organisation de la semaine nationale de la petite enfance

Cet événement appuyé par le PIPADHS, a été une occasion pour faire la situation sur le développement de la petite enfance en matière de santé, de nutrition, d'apprentissages précoces et

de protection des enfants et de sensibiliser les acteurs notamment les familles, les communautés, les parents et les autorités locales sur l'importance des soins attentifs.

↪ **Réalisation d'une étude sur les pratiques parentales dans les premières années**

La réalisation de cette étude permet aux acteurs d'avoir une meilleure compréhension des pratiques parentales dans la prise en charge de la petite enfance en perspective de la mise en œuvre d'un Programme National d'Education Parentale. La cartographie des pratiques parentales débouchera sur des propositions d'activités potentielles et pertinentes pour accompagner et renforcer les compétences des parents dans l'accomplissement de leurs rôles de premiers fournisseurs des soins aux tout-petits. A cet effet, un atelier de validation de la note méthodologique a été organisé, du 2 au 4 décembre 2020.

↪ **Elaboration d'un programme national d'éducation parentale**

L'élaboration du Programme National d'Education Parentale (PNEP) vise à apporter une base de connaissances aux parents afin qu'ils puissent assumer efficacement leurs rôles auprès de leurs enfants dans une perspective d'intégration des approches d'offre de santé/nutrition, d'éveil/éducation, d'eau/assainissement et de protection selon des principes directeurs éprouvés.

La sélection du cabinet pour l'élaboration du PNEP a été finalisée suite à l'intégration des observations de la Banque Mondiale sur la proposition technique et financière du cabinet. Le contrat a été signé et la note d'orientation méthodologique partagée et validée.

↪ **Développement de guides méthodologiques et outils pour l'intervention en milieu communautaire**

Dans le cadre du développement de guides méthodologiques et d'outils pour l'intervention en milieu communautaire et plus exactement, la finalisation et la traduction en langues locales du guide sur la protection de l'enfant, élaboré avec l'appui de World Vision, la proposition de préface envoyée à Madame le Ministre de la Femme de la Famille du Genre et de la Protection des Enfants est toujours en attente de validation.

☞ **Sous-composante 3.3 : Renforcement du système**

L'objectif de cette sous-composante est de renforcer la coordination de l'implication multi-acteurs au niveau régional, départemental et communal et la coordination technique au niveau national. L'état de mise en œuvre des activités est présenté ci-après.

↪ **Renforcement de la coordination des structures locales de protection de l'enfance à jouer un rôle moteur dans les activités liées à la petite enfance**

Dans le cadre du renforcement de la coordination des structures locales de protection de l'enfance, les CDPE de Ranérou, Kanel, Gossas et Guinguinéo ont été mis en place avec l'appui de la DPDPE. Ces comités ont pour vocation d'harmoniser les interventions, de mutualiser les bonnes pratiques et de rationaliser les ressources au profit de la petite enfance.

↪ **Etude sur l'implication des collectivités territoriales dans DIPE et le renforcement des capacités des CDPE en planification et suivi évaluation.**

Dans le cadre de l'étude sur l'implication des collectivités territoriales dans le DIPE, le consultant a été sélectionné et a présenté la note d'orientation méthodologique qui a été validée. Après la phase de terrain, le consultant a transmis un rapport intermédiaire qui a fait l'objet d'une rencontre de partage avec l'UGP et la DPDPE. Ces dernières ont apporté des observations sur le document pour leurs prises en charge dans le rapport provisoire qui fera l'objet d'un atelier de partage et de validation durant le mois de février 2021.

🔗 **Formation des acteurs locaux sur la planification et le suivi intégré**

Dans le cadre du renforcement des capacités de 36 membres de 13 Comités Départementaux de Protection de l'Enfant (CDPE) en planification, Suivi-évaluation et Gestion Axée sur les Résultats, un atelier de formation s'est tenu du 29 septembre au 02 octobre 2020 au profit des gestionnaires de base de données et responsables de suivi-évaluation des CDPE de la zone centre (Diourbel, Kaolack, Fatick et Kaffrine).

🔗 **Cartographie des systèmes d'information et de suivi de la prise en charge de la petite enfance**

Au Sénégal, la prise en charge de la Petite enfance est particulièrement marquée par une diversité des acteurs et une pluralité des centres de responsabilités entraînant ainsi une multiplicité des sources de collecte, de traitement, de stockage et de diffusion de l'information. C'est dans ce contexte que s'inscrit la réalisation de la cartographie des systèmes d'information et de suivi existants pour le développement intégré de la petite enfance. Le rapport provisoire de l'étude a fait l'objet d'un atelier de partage pour sa validation tenu le 14 décembre 2020. Les principaux enseignements tirés sur la cartographie sont, entre autres : (i) l'existence de plusieurs centres de production des données sur le Développement de la Petite Enfance ; (ii) l'inexistence d'échanges automatisés entre les différents systèmes existants ; (iii) la diversité des outils de collectes et des technologies utilisés par les différents acteurs ; (iv) le niveau d'échanges d'informations limités entre les acteurs ; et (v) les besoins de formation et d'équipement des CR.

1.2.4. Composante 4 : Gestion et coordination du projet

Cette composante assure les activités de coordination, de gestion financière, de passation des marchés, de communication, de développement organisationnel, d'assistance technique et de suivi évaluation du projet. Elle soutient le dispositif institutionnel de mise en œuvre du projet. L'état de mise en œuvre des activités de cette composante est présenté ci-après.

🔗 **Coordination du projet**

La situation de mise en œuvre des activités de coordination du projet se présente comme suit.

- Cérémonie de lancement officiel du PIPADHS

Le PIPADHS a été lancé officiellement, le 4 février 2020 au King Fahd Palace Hôtel, par Monsieur Mamadou TALLA, Ministre de l'Education Nationale et en présence des représentants de la Banque Mondiale et du cabinet du Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants, des partenaires et acteurs des niveaux national et local. L'objectif général de cette cérémonie était de marquer officiellement le démarrage des activités du PIPADHS. Elle a permis également de présenter et d'informer les acteurs des services de la petite enfance sur le PIPADHS et de créer une dynamique communicationnelle positive autour du projet. La cérémonie a mobilisé 212 participants et une trentaine d'organes de presse pour la couverture médiatique.

Photo 2 : Cérémonie de lancement du projet



- Réunions du Comité Technique de Suivi (CTS)

Le Comité Technique de Suivi s'est réuni le 6 Août 2020 dans les locaux du MFFGPE. Cette rencontre a porté sur : (i) le partage du manuel de suivi évaluation du PIPADHS ; et (ii) le partage du mécanisme de gestion des griefs. Cette rencontre a été présidée par le Secrétaire général du MFFGPE avec la participation des membres du CTS et l'UGP du PIPADHS a permis de valider le manuel de suivi-évaluation et celui du mécanisme de gestion des griefs du projet.

Le CTS s'est réuni le 29 juin 2020 dans les locaux du MFFGPE pour : (i) partager le rapport de Suivi Financier du 1^{er} trimestre 2020 ; (ii) examiner le Plan de travail du 3^{ème} trimestre 2020 ; et (iii) partager la situation de la mise en œuvre du Plan d'urgence COVID-19 du PIPADHS. Cette rencontre a été présidée par le Secrétaire général du MFFGPE avec la participation des membres du CTS et l'UGP du PIPADHS a permis de valider les documents présentés par l'UGP.

- Réunions du Comité de pilotage

Le Comité a organisé trois réunions au cours de l'année 2020

La première rencontre s'est tenue sur deux jours (18 et 19 avril 2020). Son ordre du jour était consacré à l'examen des points suivants : validation du PTBA 2020 revu ; Validation du Plan d'urgence Covid 19 du PIPADHS ; Recrutement de l'auditeur interne ; Questions diverses.

A l'issue de ce Comité de pilotage, le PTBA 2020 revu, a été validé sous réserve d'une prise en compte des observations et recommandations formulées. Elle a été aussi demandée à la CLM de coordonner toute la mise en œuvre de l'appui nutritionnel dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'urgence Covid 10 du PIPADHS, tandis que l'UGP assurer la coordination de la communication. ;

La deuxième rencontre s'est tenue à la Salle de Conférence MFFGPE le 08 octobre 2020. L'ordre du jour portait sur : lecture et validation du PV de la réunion du CoPIL du 18 avril 2020 ; Etat d'exécution des recommandations et décisions du CoPIL ; Examen du projet de Mémoire d'accord de partenariat entre l'Unité de Gestion du PIPADHS et la Cellule de Lutte contre la Malnutrition ; Examen du projet d'accord de mise en œuvre entre l'unité de gestion du PIPADHS et la Direction de l'Etat Civil ; Questions divers

La deuxième rencontre s'est tenue le 26 novembre et a été essentiellement consacré à l'approbation du PTBA 2021

- Missions de prises de contacts avec les acteurs du niveau déconcentré

L'UGP et les partenaires de mise en œuvre du projet ont effectué des missions de prises de contact avec les autorités administratives, locales et académiques ainsi que les représentations des PMO, dans les sept régions d'intervention aux fins de les informer sur le PIPADHS. Les échanges avec ces différents acteurs des services de la petite enfance leur ont permis de prendre connaissance du PIPADHS et de son approche d'intervention. Les missions ont permis également d'approfondir les dispositifs d'appui et de suivi existants au niveau local notamment leur fonctionnalité et des suggestions ont été partagées avec les gouverneurs et les ARD pour un bon ancrage du PIPADHS.

- Réunion de coordination et de suivi des activités du PIPADHS avec le MEN

La réunion de coordination et de suivi des activités du PIPADHS avec le MEN s'est tenue le 23 septembre 2020 au MEN. Sous l'initiative de la DEPS appuyée par l'ID, la rencontre, a enregistré la participation de la Coordination du PAQEED, de l'UGP du PIPADHS, de la DPR, de la DFC et du représentant de la Banque Mondiale. Présidée par la Secrétaire générale du MEN, la rencontre a permis de clarifier un certain nombre de points de discussions et d'y apporter les éléments d'informations utiles aux différents acteurs. C'est ainsi que les interventions des participants ont porté sur les différentes sous-composantes de la composante 2 du PIPADHS.

Les recommandations suivantes ont été formulées :

- (i) favoriser la synergie d'action dans les interventions ;
- (ii) envisager des plages de dialogue entre PMO, PAQEED, UGP et CRFPE ;
- (iii) respecter les délais d'exécution des activités planifiées sous tendu par la production systématique et régulière des pièces justificatives ;
- (iv) mettre à contribution les acteurs et les expériences vécues par le MEN dans l'exécution des activités du PIPADHS (DCS, SIMEN...) ;
- (v) s'inspirer des expériences du MEN en matière de construction d'infrastructures scolaires (ADEM, PAQEED) ;
- (vi) impliquer les acteurs de l'école (Conseiller Technique Régional au niveau des IA, directeur d'école, enseignants, communautés, PTF) dans la quête consensuelle d'un modèle de classe ;
- (vii) envisager l'intégration des Contrat De Performance (CDP) dans le programme préscolaire ;
- (viii) approfondir la réflexion autour du guide des Daara avant d'opérer à sa révision ;
- (ix) entreprendre l'étude sur la cartographie nationale des daara avec l'accompagnement de la BM, du PAMOD et autres partenaires ; et
- (x) inscrire l'activité relative à l'institutionnalisation de l'année de préscolarisation obligatoire dans le prochain PTBA.

- Missions de suivi et de supervision de la BM

Au cours de l'année 2002, plusieurs missions de suivi ont été effectuées par les TTL du projet au niveau de l'UGP.

La première a eu lieu entre le 2 et le 7 février 2020. Les points inscrits à l'examen étaient : la cérémonie de lancement ; Sensibilisation des partenaires externes ; Etude nationale sur le DPE PTBA 2020 ; Activités de sauvegarde sociale et environnementale ; séances de travail sur les composantes du projet ; Procurement et Gestion financière

La deuxième mission de supervisions des TTL a eu lieu, en mode vidéo conférence entre le 13 et le 22 juillet 2020. Les points clés discutés sont : Situation de la mise en œuvre du PTBA 2020 ; Revue générale des TDR des principales activités du plan trimestriel ; Séance de travail sur le nouveau modèle de Case des Tout Petits ; Situation de la mise en œuvre du Plan d'urgence Covid 19 du PIPADHS ; Séance de travail sur Read @home ; Situation de la gestion administrative du projet.

La troisième mission de suivi et de supervision s'est tenue du 15 au 25 novembre 2020. Elle a eu l'occasion de faire un revue globale du projet notamment sur les progrès de la mise en œuvre dans les différentes composantes. Elle a aussi revue les actions liées à la communication, au Suivi et évaluation, à la passation des marchés, à la gestion financière ; à la sauvegardes environnementale et sociale. La mission a organisé des réunions avec les partenaires. La mission a ainsi tenu une rencontre avec l'Unicef pour échanger sur les interventions dans le DPE. La discussion a porté sur les possibles synergies dans la conduite d'enquêtes sur le DPE et les activités d'apprentissage précoce.

- **Visioconférences avec la Banque Mondiale et les PMO sur Read@home**

Une visioconférence s'est tenue le 24 septembre 2020 par l'équipe du projet de la Banque Mondiale et les PMO pour faire le point sur le Read@Home notamment :

- (i) la chaîne de distribution des livres ;
- (ii) la sélection des livres ; et
- (iii) l'élaboration du guide parental pour Read@Home.

- **Développement de partenariats**

Dans le cadre de l'exécution de sa composante 3 et plus particulièrement des activités relatives à la promotion du changement de comportement en faveur du développement de la petite enfance, le projet compte s'appuyer sur l'expérience réussie du Programme National de Bourse de Sécurité Familiale (PNBSF). Il s'agira fondamentalement d'adopter l'approche mère-leaders en cours d'expérimentation par le PNBSF pour encourager le développement de la petite enfance.

La réalisation de cette activité via la plateforme du PNBSF offre l'opportunité d'atteindre les populations les plus vulnérables, avec un coût minimal et une gestion administrative supplémentaire réduite au minimum. Une note technique sur l'approche mères-leaders avec un plan d'action pour sa mise en œuvre a été élaborée et partagée avec le PNBSF pour servir de document de cadrage du partenariat entre les deux projets. Des rencontres en présentiel et en vidéo conférence ont été tenues entre les deux parties pour définir une feuille de route.

Dans sa conception, le PIPADHS s'appuie sur d'autres projets financés par l'IDA tel que le Programme d'amélioration de la Qualité et de l'Équité de l'Éducation de Base (PAQEED). L'objectif est de développer une synergie d'actions et une mise en cohérence des interventions des deux projets avec une mutualisation des ressources pour plus d'efficacité et d'efficience par un partenariat gagnant-gagnant.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- (i) développer un nouveau programme de formation pré-service pour les enseignants du préscolaire ;
- (ii) développer un module sur le DPE à inclure dans la formation des directeurs d'école et le FPC ; et

- (iii) développer un module pour former les enseignants d'école primaire existants sur le préscolaire.

Pour arriver à ces objectifs, des rencontres ont été tenues entre le PAQEEB, l'UGP et les PMOs du PIPADHS. Cela a permis, entre autres d'élaborer un document de cadrage de la synergie avec les actions clés à mettre en œuvre et d'esquisser une feuille de route.

📌 **Communication**

Dans le cadre de la communication, l'état de mise en œuvre des activités est présenté ci-dessous.

- **Elaboration de la stratégie et du plan de communication du PIPADHS**

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie et du plan de communication du PIPADHS, un consultant a été sélectionné et a présenté une note méthodologique qui a été validée. Les enquêtes de terrain sont en cours de réalisation et le rapport provisoire est attendu en mi-février 2021.

- **Conception et production des supports et outils de communication**

L'UGP a conçu, produit et distribué plusieurs types de supports de communication pour accompagner la visibilité du projet durant cette phase de démarrage. Il s'agit de :

- Supports de communication promotionnels composés de 1 000 casquettes, 1 000 polos et de 1 000 tee-shirts qui ont été distribués aux PMO, aux partenaires institutionnels et opérationnels ainsi que les communautés lors des missions de terrain et CRD organisés dans les régions d'intervention du projet.
- Supports de communications institutionnels composés de 1 500 plaquettes institutionnelles de présentation du PIPADHS, 500 bloc-notes à spirale labellisés PIPADHS, 500 stylo labellise PIPADHS, 12 paquets de 20 cartes de visite pour le personnel, porte document, et 2 bâches numériques utilisées lors des rencontres publiques organisées par le projet
- Supports de communication visuels, les signalétiques comprenant des enseignes lumineuses sur la façade du Projet et 15 enseignes bureautiques dans les locaux du PIPADHS

- **Mise en place du site Web du projet**

Le site web du PIPADHS www.pipadhs.sn a été mis en place avec l'aide d'un consultant. La démarche a été participative et inclusive avec l'implication des PMO dans la conception, la validation du site et la formation pour sa mise fonctionnalité. En plus, du site une plateforme d'échanges et de partage de l'information en interne a été conçue pour faciliter la circulation de l'information à travers l'outil de collaboration professionnel Slack.

- **Organisation de sessions d'information régionales et locales sur le PIPADHS**

L'UGP à travers la composante communication a organisé sept (07) CRD d'information et d'installation officielle des Comités Techniques Régionaux de Suivi (CTRS) du PIPADHS dans la zone d'intervention. Ces CRD, qui constituent de grands moments de communication, visaient

deux objectifs qui ont été globalement atteints. Il s'agit de l'organisation de Sept 07 CRD assortie de l'installation des 07 CRTS. Ces activités présidées par les Gouverneurs ont enregistré la participation des autorités administratives et politiques, les services techniques de l'Etat, la société civile et les leaders communautaires engagés dans la cause de la petite enfance.

Photo 3 : Comités régionaux de développement



- **Organisation d'une rencontre de partage sur les outils et autres techniques de communication**

L'UGP a organisé une rencontre de partage sur les outils de communication. Cette rencontre, qui s'est tenue le mardi, 17 novembre 2020 dans la salle de réunion de l'UGP, a porté sur le partage et le renforcement des capacités des responsables de communication des PMO sur l'utilisation du site web et d'autres outils de communication du PIPADHS.

- **Partenariat avec les organes de presse**

Pour rendre visible les activités du projet et de ses partenaires, il a été signé une convention avec trois groupes de presse. Il s'agit : (i) GFM pour la télévision TFM et la Radio RFM (ii) RTS pour la télévision RTS 1 et la radio RSI et le Groupe SENEWEB.COM pour la presse en ligne. Au total 20 spots d'information et de sensibilisation sur la Covid-19 et la protection des enfants ont été diffusés par le médium télévision et 30 spots diffusés par les radios partenaires ainsi que sur les pages des réseaux sociaux de SENEWEB.COM qui est le premier site d'information en ligne au Sénégal.

➤ **Mise en œuvre du Plan d'urgence Covid-19**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'urgence Covid-19, l'état de mise en œuvre des activités est présenté ci-dessous.

Pour faire face à la situation de la pandémie de Covid-19 qui impacte significativement ses interventions, le PIPADHS en collaboration avec ses partenaires de mise en œuvre (PMO) a mis plan place un plan d'urgence. L'objectif est de s'aligner à la stratégie nationale menée par le Gouvernement, en y apportant des particularités susceptibles de mieux atteindre les enfants. D'un budget de 3 071 842 150 F CFA, le plan d'urgence Covid-19 était structuré autour des quatre grandes interventions ci-après : (i) l'appui nutritionnel et alimentaire ; (ii) l'appui en produit d'hygiène et de prévention de la Covid-19 ; (iii) la dotation de Kits ludiques aux enfants ; et (iii) la communication sur la Covid-19.

- Appui nutritionnel et alimentaire

Pour le volet appui nutritionnel et alimentaire, l'objectif était d'améliorer l'alimentation des enfants 6-23 mois en mettant à la disposition des ménages de la farine enrichie, ceci devant permettre de prévenir une dégradation de l'état nutritionnel de ces enfants. Au total, 227 316 enfants de 6 à 23 mois vivant dans les villages et quartiers abritant les sites de suivi promotion de la croissance ont été ciblés. A cet effet, en relation avec le projet Kawolor de USAID, 117 unités de transformation ont été identifiées et le processus de passation de marchés est en cours pour l'acquisition de la farine.

Pour une utilisation de la farine aux fins prévues, il y aura en dehors de la sensibilisation qui sera faite aux mères, des activités de communication portant sur la prévention. Il s'agira de démonstrations sur les pratiques de lavage des mains, la promotion de l'hygiène du corps et du milieu et l'adoption des gestes barrières.

Ces activités de proximité seront renforcées par des activités de communication de masse. A cet effet, le BEN/CLM développe une communication préventive qui repose sur l'implication des agents communautaires et l'utilisation des radios communautaires.

Photo 4 : Support de communication sur la Covid-19



Ces activités ciblent prioritairement les mères d'enfants 0-5ans, mais sont également élargies aux membres de la communauté disposant d'un pouvoir d'influence auprès des populations (leaders communautaires, membres comités locaux de pilotage, membres comités de gestion des daara). La communication de masse est ainsi basée sur l'utilisation des radios communautaires, la diffusion des spots et émissions radio se faisant aux heures de grande écoute. Une affiche de sensibilisation ainsi que des spots de sensibilisation ont été réalisés en relation avec le Service National de l'Education et de l'Information pour la Santé (SNEIPS).

A noter qu'au démarrage de la distribution de la farine, chaque acteur a été doté d'un kit de protection composé de gants, de masques et de gel hydro alcoolique.

Cette activité d'assistance alimentaire prévue pour une durée de trois mois, a débuté en juillet 2020 après contractualisation avec les unités de transformation. La première distribution a été achevée en fin août et la seconde a été achevée en septembre et la troisième est en cours. Toutefois, des difficultés d'ordre budgétaire ont retardé la finalisation de cette activité. Les résultats atteints sont les suivants.

Tableau 7 : Suivi de l'utilisation des cahiers de village

Indicateurs	Objectifs	Réalisations au 21 septembre 2020
Nombre d'enfants 6-23 mois ciblés	227 316	242 845 dont 117 992 filles et 110 510 garçons
Nombre de radios partenaires		120
Nombre d'émissions radios programmées	774	546
Nombre d'unités de transformation retenues		117
Nombre d'affiches	60 000	60 000

- Appui en produit d'hygiène et de prévention de la Covid-19

Un second volet concernait l'appui aux collectivités territoriales en produits d'hygiène et visait à apporter le concours du projet aux communes ciblées à travers la mise à disposition de produits d'hygiène pour contribuer aux efforts de lutte contre la Covid-19.

Cette intervention a bénéficié à 400 communes des zones d'intervention du PRN avec la participation des maires des communes ciblées, et des autorités administratives à travers les Comités Covid-19 à l'échelle départementale. Les kits d'hygiène sont constitués de 776 lave-mains, 1 552 morceaux de savon, 1 552 bouteilles d'eau de javel, 776 bouteilles de gel hydro-alcoolique et 8 952 masques. L'acquisition de ces kits s'est faite selon les procédures de passation de marchés prévues pour le PIPADHS. La procédure et les paiements ont été mises en œuvre au niveau de chaque région par le Bureau Régional de la CLM compétents.

La mise à disposition des kits aux 400 communes s'est faite durant les mois de juillet et d'août en fonction des dispositions prises par les comités Covid-19 et des orientations données par les autorités administratives (livraison directe aux communes ou remise groupée à l'occasion de cérémonies présidées par les préfets).

Concernant l'appui en produit d'hygiène et de prévention de la Covid-19, les distributions sont achevées au mois de septembre. Le tableau ci-après donne les quantités reçues par région ainsi que les dates de réception des produits composés de gels hydro alcooliques et de savons.

Tableau 8 : Répartition du nombre de kits par région

Régions	Date de réception des Kits	Nombre de Kits reçus
Kolda	30 juillet	17 482
Tambacounda	4 Août	9 589
Matam	8 Août	6 363
Kaolack	29 juillet	7 366
Fatick	28 juillet	6 861
Kaffrine	28 juillet	3327
Diourbel	28 juillet	11 103

- Mise en œuvre du plan d'urgence de communication Covid-19

Par ailleurs, la mise en œuvre du plan d'urgence de communication Covid-19 du PIPADHS s'est matérialisée par :

- (i) la conception de 5 spots d'information et de sensibilisation en rapport avec la Covid-19 et le retrait des enfants dans la rue ; et

- (ii) la conception, la production et la diffusion de supports promotionnels pour sensibiliser les populations sur la pandémie de Covid-19 en rapport avec les activités du PIPADHS (1 500 casquettes, 1 500 polos, 1 500 T-shirts, et 12 bâches numériques).

↻ **Sauvegarde sociale et environnementale**

Dans le cadre de la sauvegarde sociale et environnementale, l'état de mise en œuvre des activités est présenté ci-dessous.

- **Validation du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale**

Dans le cadre du processus de validation du CGES, l'UGP du PIPADHS a rencontré la Direction de l'Environnement et des établissements classés le 18 septembre 2020. Au cours de cette rencontre deux propositions sont sorties : (i) la première consistait à transformer le CGES en évaluation environnementale stratégique et ; (ii) la deuxième à organiser des ateliers de partage du CGES avec les comités techniques régionaux placés sous la tutelle des gouverneurs. Avec leur expérience, ils ont suggéré la deuxième qui, à leur avis, est moins contraignante.

Toutefois, vu les délais assez long d'exécution de ces ateliers, l'UGP a décidé en accord avec la DEEC de faire un atelier national de partage du CGES qui devait se tenir du 16 au 18 décembre 2020 à Dakar n'a finalement pas eu lieu à cause des contraintes soulevées par certains chefs de DREC relatives à la prise en charge de leurs chauffeurs.

C'est ainsi que l'UGP n'ayant pas trouvé de solutions a décidé d'annuler l'atelier au profit de la transformation du CGES en Evaluation Environnementale Stratégique. Sur ce point, l'UGP a rencontré la DEEC qui a proposé la tenue d'un atelier national de validation du CGES en impliquant les DREEC ; ce qui pose à nouveau le problème de la prise en charge des chauffeurs.

Après plusieurs tentatives, l'UGP est revenue sur l'option d'organiser des ateliers régionaux et a élaboré des TDR qui ont été soumis à la Banque Mondiale pour avis de non objection.

Pour rappel, la DEEC a fait part à l'UGP de la démarche initiée auparavant par le Ministère de la Bonne Gouvernance et de la Protection de l'Enfance d'alors qui était chargé de la formulation du PIPADHS pour solliciter l'avis de la DEEC sur les termes de référence du PIPADHS relatifs à l'élaboration du CGES. En réponse à ce courrier, la DEEC avait demandé des informations sur le projet qui permettront à la DEEC de se prononcer sur le type d'outil d'évaluation environnementale auquel est assujetti le PIPADHS.

- **Mise en place et opérationnalisation du mécanisme de gestion des griefs**

L'UGP avec l'appui de l'équipe sauvegarde de la Banque Mondiale a mis en place un mécanisme de gestion des plaintes qui complète le Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) et le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) pour répondre aux exigences de consultation des populations et de règlement des griefs, réclamations et conflits lors de la mise en œuvre de certaines activités qui peuvent générer de potentiels impacts environnementaux et sociaux négatifs. Il permet de recevoir, traiter et répondre aux préoccupations des populations de manière systématisée. Ces réclamations ou plaintes peuvent être d'ordre environnemental et /ou social générées par les activités du PIPADHS.

Pour l'appropriation du mécanisme de gestion des plaintes par les partenaires du projet, une rencontre de partage avec leurs équipes techniques a été organisée, le jeudi 28 mai 2020, par

visioconférence. Cette rencontre a permis d'approfondir les modalités de mise œuvre, les mesures d'accompagnement et les rôles et responsabilités des différents acteurs en rapport avec le mécanisme de gestion des plaintes. La principale recommandation de cette rencontre était de mettre en place une stratégie à court et moyen termes pour la diffusion du mécanisme de gestion des plaintes dans les régions, départements et communes d'intervention du projet pour son appropriation par les acteurs du niveau déconcentré et les populations bénéficiaires.

Le MGG a fait l'objet de partage avec les PMO, les autorités administratives, politiques, académiques, locales, les services techniques, les représentants de la société civile et des leaders communautaires lors des CRD d'informations et d'installation des CTRS dans les régions d'intervention du projet. Ces rencontres ont permis de toucher plus de 407 personnes dont 57 femmes.

Un projet d'arrêté accompagné des termes de référence d'installation des comités et d'une lettre ont été élaborés et transmis aux gouverneurs pour informations et dispositions à prendre.

Dans le cadre de la sélection des animateurs, une réunion virtuelle entre l'UGP/PIPADHS et les PMO (ANPECTP, CLM, DPDPE) s'est tenue le jeudi 26 novembre 2020 pour discuter du dispositif de sélection des animateurs communautaires. Au cours de cette rencontre, les PMO ont partagé leurs expériences en termes de dispositifs communautaires. A la suite de cette rencontre, les PMO ont partagé chacun en ce qui le concerne une liste de relais intervenant dans la zone de couverture du projet. Les animateurs seront sélectionnés parmi ces derniers.

Une mission d'installation des comités et de sélection de ces animateurs est prévue dans le premier trimestre 2021 avec l'appui du comité technique régional à travers ses services techniques.

Relativement à la mise en place d'un système informatisé de suivi des griefs, le processus est lancé pour la sélection du consultant chargé de la conception dudit système. Par ailleurs les outils de collecte à insérer dans la plateforme sont déjà confectionnés.

📌 Suivi-évaluation

Dans le cadre du suivi-évaluation, l'état de mise en œuvre des activités est présenté ci-dessous.

- Mise en place du système de suivi évaluation du PIPAHDS

Le PIPAHDS s'est doté d'un système intégré de suivi évaluation. Le manuel qui définit les méthodes et outils du système a été élaboré de manière participative avec les PMO et autres acteurs des services de la petite enfance. Il sert de cadre formel de référence et d'exécution de l'ensemble des opérations de suivi et d'évaluation du projet, dont l'objectif premier est d'assurer un suivi efficace et régulier des indicateurs et l'état d'avancement des différentes activités. Le manuel clarifie également les rôles et responsabilités de chaque partie prenante dans le suivi-évaluation notamment de l'UGP et des PMO. L'UGP avait recruté un Responsable du Suivi-évaluation qui a quitté le projet, pour d'autres ambitions professionnelles.

Pour assurer une bonne transition, en attendant de recruter un Responsable du Suivi-évaluation qui doit démarrer en février 2021, l'UGP a sélectionné un Consultant Spécialiste en Suivi-évaluation à temps partiel pour les mois de novembre, décembre 2020 et janvier 2021.

Dans le cadre de l'opérationnalisation du système de suivi-évaluation du projet, les rapports du 1^{er} trimestre, du semestre et annuel ont été élaborés.

Le Programme et travail et budget Annuel 2021 a été élaboré par l'UGP et les PMO lors d'un atelier et validé par le Comité de pilotage lors de sa session du 26 novembre 2020. Par la suite, le PTBA 2021 a été soumis à l'avis de non objection de la Banque Mondiale.

2. BILAN D'EXECUTION FIDUCIAIRE

Le bilan d'exécution fiduciaire comprenant la gestion financière et la passation des marchés est présenté dans les lignes suivantes.

2.1. Bilan d'exécution budgétaire

Sur un budget global de l'année 2020, arrêté à la somme Six milliards huit cent quarante quatre millions huit cent sept mille deux cent quarante (6 844 807 240) FCFA, un montant de Cinq milliards neuf cent vingt neuf millions cent quatre vingt huit mille cinq cent quatre vingt seize (5 929 188 596) FCFA a été décaissé soit un taux de décaissement appréciable de 87% au 31 décembre 2020.

2.1.1. Bilan d'exécution financière par composante

Le bilan d'exécution budgétaire par composante et sous-composante est présenté dans le tableau suivant.

Tableau 9 : Exécution financière par composante

Composantes et Sous-composante		Budget Global	Total Réalisations	Taux exécution budgétaire Annuelle
1	NUTRITION ET STIMULATION PRÉCOCE	4 404 799 000	4 224 759 808	96%
111	Une stimulation précoce et un suivi et une promotion de la c	3 144 539 000	3 731 079 180	119%
112	La coordination multisectorielle pour la nutrition	1 260 260 000	493 680 628	39%
2	APPRENTISSAGE PRECOCE DE QUALITE	1 058 111 077	64 873 188	6%
211	Amélioration de la qualité de l'apprentissage	596 746 421	53 839 888	9%
212	Engagement parental pour promouvoir l'apprentissage précoce	20 687 500	2 321 800	11%
213	Financement basé sur les performances pour les Daara	53 733 478	-423 350	-1%
214	Construction et réhabilitation	386 943 678	9 134 850	2%
3	PROTECTION DE L'ENFANT ET RENFORCEMENT DU SYSTÈME	603 974 473	802 358 628	133%
311	Enregistrement des naissances	121 484 674	26 639 783	22%
312	Mobilisation sociale, communication et changement de comportement	315 020 851	644 685 515	205%
313	Renforcement du système	167 468 948	131 033 330	78%
4	GESTION DU PROJET ET ASSISTANCE TECHNIQUE	777 922 690	837 196 972	108%
411	Gestion et coordination du projet	777 922 690	837 196 972	108%
	Total général	6 844 807 240	5 929 188 596	87%

Les composantes 3 et 4 ont enregistré des taux d'exécution budgétaire respectivement des 133% et 108%. Ce dépassement est du, pour la composante 3, d'un montant de 629 216 615 FCFA dépensé pour l'achat de kits d'hygiène et de kits ludiques dans le cadre de la contribution du projet à la stratégie de riposte contre la pandémie de Covid-19.

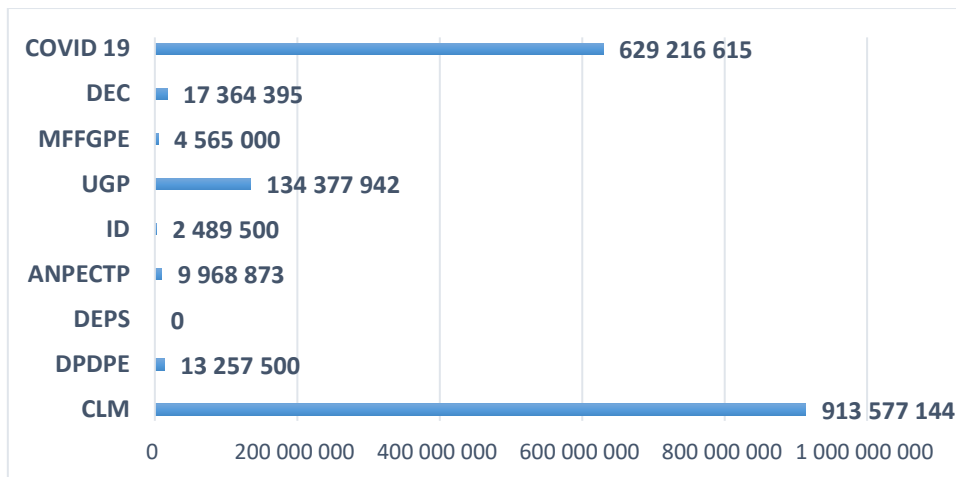
S'agissant de la composante 4, le dépassement est induit par la réalisation d'activités qui n'étaient pas prévues dans le budget de 2020 notamment : (i) l'organisation de l'atelier d'harmonisation et de synergie entre le projet PAQEEB et le PIPADHS ; (ii) la réalisation du Web du projet ; et (iii) l'installation des Comités Techniques Régionaux de Suivi.

Le taux d'exécution budgétaire de la composante 1 qui s'élève à 96% est appréciable alors que celui de la composante 2, qui s'établit à 6% est faible. Ce faible taux d'exécution est du à la non exécution des activités de cette composante en 2020, particulièrement celles de la DEPS, avec la survenue de la Covid 19, qui a empêché les déplacements dans les régions qui doivent accueillir l'essentiel des activités de ce PMO.

2.1.2. Bilan d'exécution financière par entité

Le bilan d'exécution financière par entité de mise en oeuvre du projet est présenté dans le graphique suivant.

Graphique 1 : Exécution budgétaire par entité



2.1.3. Audit et rapports de suivi financier

Les rapports de suivi financiers des trimestres 1, 2 et 3 ont été élaborés et transmis à la Banque Mondiale dans les délais requis et leur qualité a été jugée acceptable.

S'agissant de l'audit, les états financiers de l'année 2019 du PIPADHS ont été « certifiés réguliers, sincères et sans réserve par le cabinet ». Il y'a eu quelques points de contrôle interne que l'UGP a mis en œuvre sur la base d'un plan d'action qui a été validé en interne et soumis à la DODP et à la Banque Mondiale.

2.2. Bilan d'exécution du plan de passation des marchés

Les prévisions et le bilan d'exécution du plan de passation des marchés sont présentés dans les lignes suivantes.

2.2.1. Prévision du plan de passation des marchés

Les plans de passation des marchés du CLM et de l'UGP ont été validés par la DCMP, assurant ainsi leur publication sur le portail des marchés publics pour la gestion 2020. Ces PPMs

prévoient 68 marchés, de travaux, de prestations intellectuelles, de fournitures et services courants.

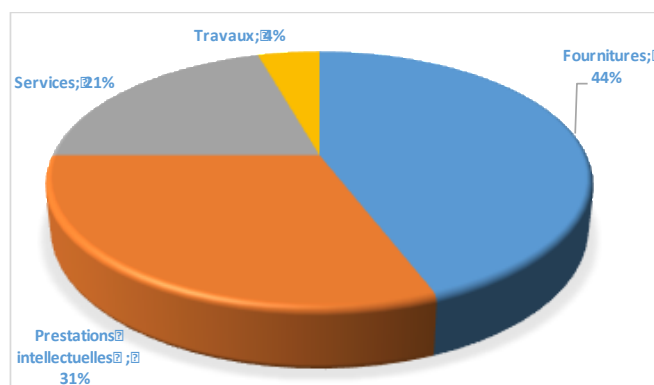
La répartition en valeur absolue des 68 marchés, par type est présentée dans le graphique suivant.

Tableau 10 : Répartition en valeur absolue des prévisions du PPM par type de marché

Type de Marché	Nombre de marchés
Fournitures	30
Prestations intellectuelles	21
Services	14
Travaux	3
Total	68

La répartition en valeur relative des 68 marchés, par type est présentée dans le graphique suivant.

Graphique 2 : Répartition en valeur relative des marchés par type



2.2.2. Exécution du plan de passation des marchés

L'état d'exécution du plan de passation des marchés est présenté ci-après.

☛ Répartition contrats signés par type de marché

La répartition des contrats signés par type de marché montre que 89% des contrats signés concernent des marchés de fournitures pour un montant de 3 125 672 733 FCFA, 7% de prestations intellectuelles pour un montant de 263 262 291 FCFA et 4% de services pour un montant de 124 013 033 FCFA.

Tableau 11 : Répartition des contrats par type de marché

Type de Marché	Montant en FCFA	Nombre de marchés	%
Fournitures	3 125 672 733	25	89%
Prestations intellectuelles	263 262 291	14	7%
Services	124 013 033	9	4%
Total	3 512 948 057	48	100%

☛ Répartition des contrats signés par mode de passation des marchés

La répartition des contrats signés par mode de passation des marchés montre que 53% des marchés sont attribués par entente directe pour un montant de 1 862 378 000 FCFA, 40% par cotation

pour 1 390 907 966 FCFA, 6% par consultant individuel pour un montant de 216 943 291 FCFA et 1% par sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC).

Tableau 12 : Répartition des marchés par mode de passation

Mode de passation	Montant en FCFA	Nombre de marchés	%
CI	216 943 291	12	6%
Cotation	1 390 907 766	32	40%
ED	1 862 378 000	3	53%
SQC	42 719 000	1	1%
Total	3 512 948 057	48	100%

☛ **Marchés dans le circuit de passation**

Dans le circuit de passation, figurent les marchés suivants :

- Construction de 33 cases des tout-petits
- Construction de 86 classes préparatoires préscolaires
- Acquisition de livres et de matériels didactiques au profit de la DEPS.
- Révision du curriculum de l'enseignement préscolaire : Attente signature Save Children
- Sélection d'un consultant pour l'étude qualitative sur les normes de genre et les pratiques de soins aux femmes et aux enfants
- Sélection d'un consultant individuel pour l'accompagnement de la CLM pour l'organisation de deux expositions Wallu Doom
- Duplication du manuel du dialogue communautaire, du document de la PNDN et des supports de communication de l'expo Wallu Doom
- Acquisition du matériel informatique
- Impression de tee-shirts dans le cadre de l'exposition Wallu Doom

☛ **Marchés non lancés en 2020**

Les marchés 9 prévus dans le PPM 2020 et non lancés sont les suivants :

- Impression du guide de l'enseignant en 14500 exemplaires (10K pour le système formel à l'échelle nationale, 3000 pour les enseignants SMC, 500 pour les enseignants Daara et 1000 pour les enseignants en éducation religieuse)
- Recrutement de prestataire pour assurer la maintenance du matériel de froid
- Recrutement d'un bureau de suivi pour la construction de vingt-deux (22) cases des tout-petits
- Achats équipements pour 150 CPE, 66 CTP et 14 Daara (équipement de salle de classe (tables bancs), jeux de plein air (toboggans), etc.) dans les régions de Fatick, Diourbel, Kaolack, Kaffrine, Matam Tambacounda, et Kolda
- Recrutement d'un bureau de contrôle pour les travaux de constructions de vingt-deux (22) cases des tout-petits

- Acquisition de fournitures de bureau et de consommables informatique pour l'UGP, le MFFGPE, les PMO dans le cadre de l'appui institutionnel
- Sélection d'un cabinet pour la réalisation de l'étude de référence sur le développement de l'enfant au profit de l'ANPECPT
- Aménagement de deux sites pour l'expo Wallu Doom (tenue impossible compte tenu de la situation sanitaire)
- Acquisition d'un système de téléphonie et raccordement de câblage

La situation de mise en œuvre du PPM avec les 68 marchés planifiés est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 13 : Situation d'exécution du PPM

Situation >	Nombre de marchés	%
Marchés exécutés	48	71%
Marchés dans le circuit	9	13%
Marchés non démarrés	9	13%
Marchés annulés	2	3%
Total	68	100%

3. DIFFICULTES MAJEURES, SOLUTIONS ET LEÇONS APPRISSES

Les difficultés majeures rencontrées et les solutions mises en œuvre et/ou préconisées ainsi que les leçons apprises sont présentées dans les lignes suivantes.

3.1. Difficultés majeures rencontrées et solutions mises en œuvre et/ou préconisées

Durant l'année 2020, des efforts réels ont été notés dans la mise en œuvre des activités planifiées par rapport à l'année 2019. Toutefois, des difficultés sont survenues sur plusieurs aspects parmi lesquelles, figurent :

- la mise en œuvre ralentie de plusieurs activités nécessitant des regroupements d'acteurs, du fait de la présence ambiante de Covid-19 qui a limité la mobilisation des acteurs dans des dynamiques participatives et inclusive. Pour cela, la digitalisation des outils de travail, la fourniture d'outils de prévention aux acteurs de terrain pour le respect des mesures barrières et le maintien de la communication de masse à travers les radios communautaires ont permis la poursuite des quelques activités en présence de la pandémie de Covid-19 ;
- le non-respect du chronogramme des activités noté a constitué un point d'amélioration en raison des retards constatés dans la mise en œuvre du PTBA 2020 surtout pour les composante 2 et 3. Mais cela, exige une planification plus réaliste et un engagement fort des partenaires de mise en œuvre du projet, tout en tenant compte du contexte de la pandémie de Covid-19 ;
- les lenteurs ont été notées dans la formulation et et la transmission des spécifications par les PMO ainsi que la détermination des devis estimatif des travaux de construction construction. Pour cela, la dilligence des PMO est requise pour une exécution correcte du plan de passation des marchés ;
- les retards relevés dans le traitement des Demandes de Remboursement des Fonds (DRF) soumises par la CLM à la Direction de l'Ordonancement des Dépenses Publiques, ce qui

entraîne des tensions de trésorerie. Pour cela, le traitement diligent des DRF ainsi que le relèvement du compte dédié permettraient une bonne mise en œuvre des activités planifiées par la CLM.

3.2. Leçons apprises

Au terme de la mise en œuvre PTBA 2020, quelques enseignements ont été tirés.

- la visibilité institutionnelle a été un fait marquant durant l'année 2020, avec le lancement officiel du projet, l'organisation des CRD d'information et d'installation officielle CTRS et la diffusion de plusieurs supports de communication ;
- la nécessité de recentrer les méthodes et outils de travail, avec la présence de la pandémie de Covid-19, autour de la digitalisation de certains processus d'animation et du financement de certaines activités communautaire à travers le transfert monétaire ;
- la nécessité de trouver d'autres stratégies pour le renforcement de capacités des acteurs communautaire, à travers des supports audio, visuels, genre animatiques sur les différentes thématiques et plusieurs langues, facilement utilisables par les acteurs communautaires avec leurs smartphones ;
- la nécessité d'optimiser les méthodes et outils de travail pour un meilleur ciblage des activités ayant un impact direct sur les résultats intermédiaires attendus et leurs mises en œuvre diligentes ;
- la flexibilité et la confiance du dispositif communautaire a permis d'adapter les stratégies et démarches dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau récapitulatif du suivi sur l'utilisation des cahiers de village

REGIONS	DEPARTEMENTS	CENTRES ETAT CIVIL	NOMBRE DE DECLARATION 0 à 5 ANS	GARCONS	FILLES
DIOURBEL	BAMBEY	BAMBEY	00	00	00
		DANGALMA	03	02	01
		REFANE	25	17	08
		NDONDOL	21	10	11
		NGOGOM	07	05	02
		LAMBAYE	28	12	16
		KEUR SAMBA KANE	04	02	02
		BABA GARAGE	01	01	00
		DINGUIRAYE	00	00	00
		GAWANE	00	00	00
		NGOYE	127	74	53
		THIAKHAR	19	13	06
	SOUS-TOTAL	12	235	136	99
	DIOURBEL	TOCKY GARE	00	00	00
		NGOHE	27	14	13
		DIOURBEL	00	00	00
		PATTAR	16	10	06
		NDOULO	24	09	15
		DANKH SENE	00	00	00
		NDINDY	A APPELER		
		KEUR NGALGOU	A APPELER		
		TOUBA LAPPE	A APPELER		
		GADE ESCALE	A APPELER		
		TOURE MBONDE	19	07	12
		TOUBA MOUTOUFA	00	00	00
	SOUS-TOTAL	12	86	40	46
	MBACKE	MBACKE	00	00	00
		TOUBA MBOUL	00	00	00
		NDIOUMANE	04	02	02
		TOUBA THIEKENE	00	00	00
		DAROU NAIM	00	00	00
		NDEDEYE	00	00	00
		KAEL			
		MADINA	00	00	00
		DAROU SALAM TYP			
		DALLA NGABOU	05	03	02
		TOUBA FALL			
		MISSIRAH	02	01	01

REGIONS	DEPARTEMENTS	CENTRES ETAT CIVIL	NOMBRE DE DECLARATION 0 à 5 ANS	GARCONS	FILLES	
		NGHAYE				
		TOUBA MOSQUEE	03	02	01	
		TAIF				
		SADIO				
	SOUS-TOTAL	16	14	08	06	
MATAM	KANEL	KANEL	00	00	00	
		ODOBERE	07	02	05	
		WAOUNDE	00	00	00	
		DEMBANCANE	00	00	00	
		BOKILADJI	00	00	00	
		AOURE	08	05	03	
		SEMME	30	18	12	
		ORKADIERE	00	00	00	
		HAMADY OUNARE	05	04	01	
		NDENDORY	00	00	00	
		SINTHIOU BAMAMBE	00	00	00	
		OURO SIDY	00	00	00	
	SOUS-TOTAL	12	50	29	21	
		MATAM	00	00	00	
	MATAM	MATAM	OUROSSOGUI	27	17	10
			OGO	09	07	02
			NABADJI CIVOL	00	00	00
			NGUIDJILONE	00	00	00
			OREFONDE	00	00	00
			AGNAM CIVOL	00	00	00
			THILOGNE	00	00	00
			WODOUROU	00	00	00
			DABIA	00	00	00
			BOKIDIAWE	00	00	00
	SOUS-TOTAL	11	36	24	12	
	RANEROU	RANEROU	OU DALAYE	20	09	11
LOUGRE THIOLY			00	00	00	
VELINGARA FERLO			00	00	00	
SOUS-TOTAL			04	20	09	11
TOTAL GENERAL REGIONS MATAM ET DIORBEL		67	441	246	195	

Annexe 2 : Situation d'exécution budgétaire

PIPADHS - Sénégal										
TABLEAU EXECUTION BUDGETAIRE DES COMPOSANTES & SOUS COMPOSANTES										
Exercice 2020										
Trimestre se terminant le 31/12/2020										
Francs CFA(XOF)										
Composantes et Activités de l'Entité		Budget Global	Budget Trim 4	Réalisations Trim 1	Réalisations Trim 2	Réalisations Trim 3	Réalisations Trim 4	Total Réalisations	Taux exécution budgétaire Période	Taux exécution budgétaire Annuelle
1	NUTRITION ET STIMULATION PRÉCOCE DE L'ENFANT AU COURS DES PR	4 404 799 000	788 931 263	978 910 214	1 515 545 118	816 727 332	913 577 144	4 224 759 808	116%	96%
111	Une stimulation précoce et un suivi et une promotion de la c	3 144 539 000	724 792 250	969 221 876	1 184 487 91	698 399 334	879 309 179	3 731 079 180	121%	119%
112	La coordination multisectorielle pour la nutrition	1 260 260 000	64 139 013	9 688 338	331 396 327	18 327 998	34 267 965	493 680 628	53%	39%
2	APPRENTISSAGE PRECOCE DE QUALITE	1 058 111 077	459 614 508	0	53 839 888	6 089 850	4 943 450	64 873 188	1%	6%
211	Amélioration de la qualité de l'apprentissage	596 746 421	457 414 508		53 839 888			53 839 888	0%	9%
212	Engagement parental pour promouvoir l'apprentissage précoce	20 687 500	2 200 000				2 321 800	2 321 800	106%	11%
213	Financement basé sur les performances pour les Daaras	53 733 478					-423 350	-423 350		-1%
214	Construction et réhabilitation	386 943 678				6 089 850	3 045 000	9 134 850		2%
3	PROTECTION DE L'ENFANT, RENFORCEMENT DU SYSTÈME ET GESTION D	603 974 473	675 366 168	0	53 839 888	81 033 157	667 485 583	802 358 628	99%	133%
311	Enregistrement des naissances	121 484 674			0	13 415 056	13 224 727	26 639 783		22%
312	Mobilisation sociale, communication et changement de compor	315 020 851	642 224 646		0	15 468 900	629 216 615	644 685 515	98%	205%
313	Renforcement du système	167 468 948	33 141 522		53 839 888	52 149 201	25 044 241	131 033 330	76%	78%
4	GESTION DU PROJET ET ASSISTANCE TECHNIQUE	777 922 690	115 997 006	171 803 081	308 763 949	217 819 150	138 810 792	837 196 972	120%	108%
411	Gestion et coordination du projet	777 922 690	115 997 006	171 803 081	308 763 949	217 819 150	138 810 792	837 196 972	120%	108%
	Total général	6 844 807 240	2 039 908 945	1 150 713 295	1 931 988 843	1 121 669 489	1 724 816 969	5 929 188 596	85%	87%

Annexe 3 : Situation des contrats signés

Référence	Objet du marché	Financement	Type de marché	Mode de passation	Titulaire	Montant en FCFA
SN-MFFG-136157-GO-UN	Acquisition de véhicules pour l'UGP et les PMO	BM	Fourniture	ED	UNOPS	570 449 040
SN-MFFG-143705-GO-RFQ	Acquisition de produits d'entretien pour le PIPADHS	BM	Fourniture	Cotation	SIDICOM	1 449 220
SN-MFFG-138617-GO-RFQ	Reproduction de supports de communication au profit de l'UGP PIPADHS	BM	Fourniture	Cotation	Imprimerie Papeterie & service (IPS)	15 259 996
SN-MFFG-177475-GO-DIR	Reproduction de supports de communication dans le cadre de la lutte contre la Covid-19	BM	Services	Cotation	Imprimerie Salam	12 985 900
SN-MFFG-173353-GO-RFQ	Acquisition de kits d'hygiène dans le cadre de la lutte contre la Covid 19	BM	Fourniture	Cotation	Société de Négoce et de Distribution (SONEDIS)	396 499 059
SN-MFFG-173350-GO-RFQ	Acquisition de kits ludiques dans le cadre de la lutte contre la Covid 20	BM	Fourniture	Cotation	Kidz Palace	225 248 607
SN-MFFG-173372-CS-INDV	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un guide d'activités des comités de gestion des écoles.	BM	Prestations intellectuelles	Consultant individuel	Pr Oumar BARRY	12 220 000
SN-MFFG-145863-CS-INDV	Recrutement d'un consultant pour la cartographie du système d'information des structures DIPE	BM	Prestations intellectuelles	Consultant individuel	Mamadou WONE	9 600 000
SN-MFFG-168079-CS-INDV	Recrutement d'un consultant pour la mise en place du site web du PIPADHS	BM	Prestations intellectuelles	Consultant individuel	Ndiaga GUEYE	7 000 000

Référence	Objet du marché	Financement	Type de marché	Mode de passation	Titulaire	Montant en FCFA
SN-MFFG-178016-CS-CQS	Sélection d'un cabinet pour la réalisation d'une Étude sur la cartographie des structures DIPE	BM	Prestations intellectuelles	Consultant individuel	Cab Defis & Strategies	53 063 119
SN-MFFG-173369-CS-CQS	Recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'étude pour l'élaboration d'un programme national d'éducation parentale	BM	Prestations intellectuelles	Consultant individuel	Cab Stats Africa	41 840 000
SN-MFFG-145118-CS-INDV	Recrutement de consultant international pour rénover le curriculum et les guides et le cahier d'activités pour l'apprentissage précoce (système formel)	BM	Prestations intellectuelles	Consultant individuel	SAVE Children	63 932 172
SN-MFFG-173357-GO-RFQ	Acquisition de fournitures de bureau et de consommables informatique pour l'UGP, le MFFGPE, les PMO dans le cadre de l'appui institutionnel.	BM	Fourniture	Cotation	Astones SENEGAL	11 848 822
SN-MFFG-183265-GO-RFQ	Edition de supports de communication (guides, affiches, flyers, tee-shirts, casquettes) au profit de la Direction de la Protection des Droits et la Promotion des Enfants	BM	Service	Cotation	AVITECH	3 988 400
SN-MFFG-202533-GO-DIR	Acquisition de dispositif lave mains et de kits d'hygiène pour les structures DIPE pour prendre en charge la prévention des élèves	BM	Fourniture	Entente Directe	SONEDIS	91 928 960



PIPADHS

*Projet Investir dans les Premières Années pour
le Développement Humain au Sénégal*

"Ensemble pour le développement intégré de la petite enfance"